



# DIAGNOSTIC ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2024

## Direction des Ressources Humaines



CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total

215

Part des femmes

52 %

Part des hommes

48 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

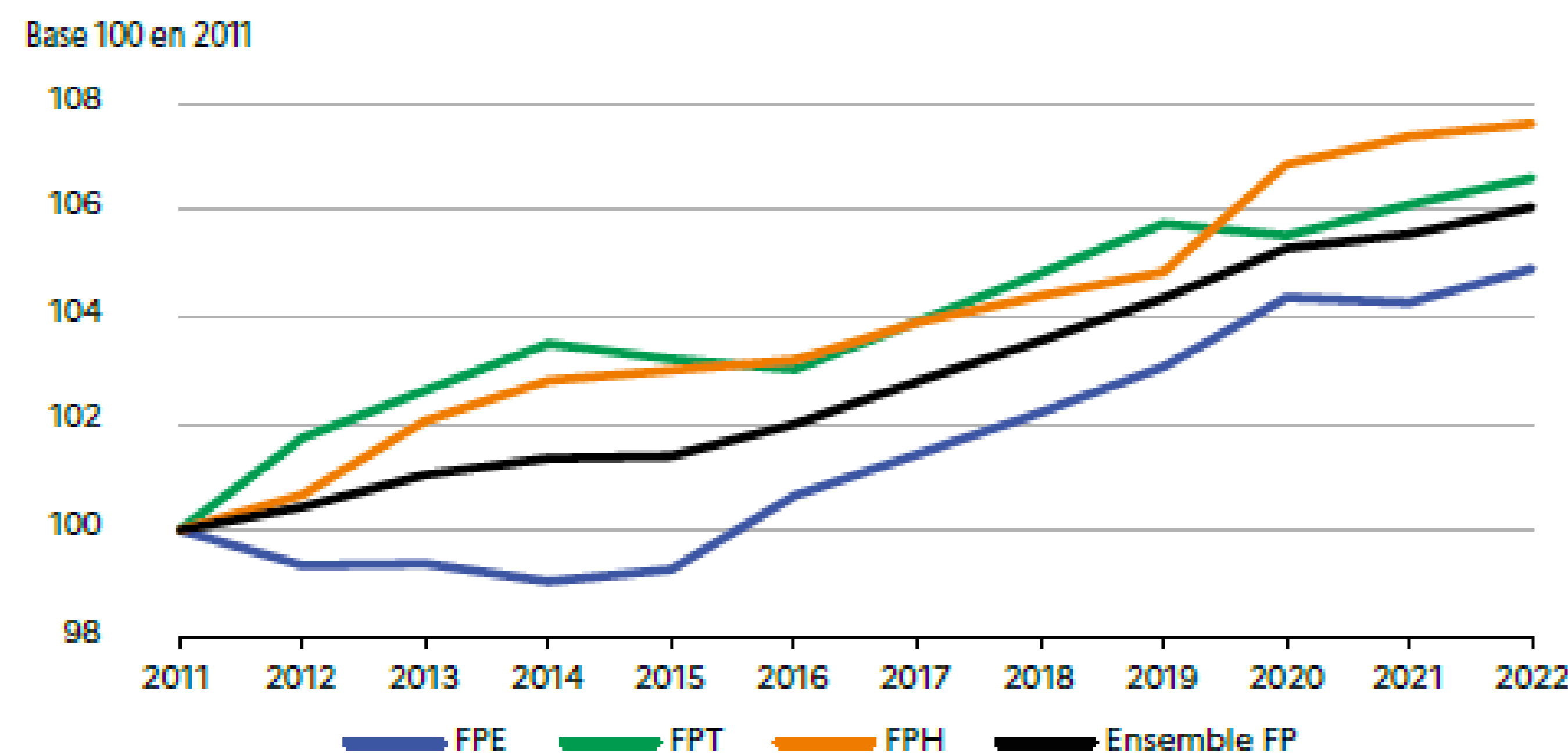
Télétravail

Instances

Dans la fonction publique :

Les emplois permanents se composent des titulaires, stagiaires, contractuels sur emploi permanent en application de l'art.3-2 (vacance temporaire d'emploi), art. 3-3, bénéficiaire de l'emploi -art. 38, emplois fonctionnels de direction -art. 47

Évolution des effectifs des trois versants de la fonction publique entre 2011 et 2022



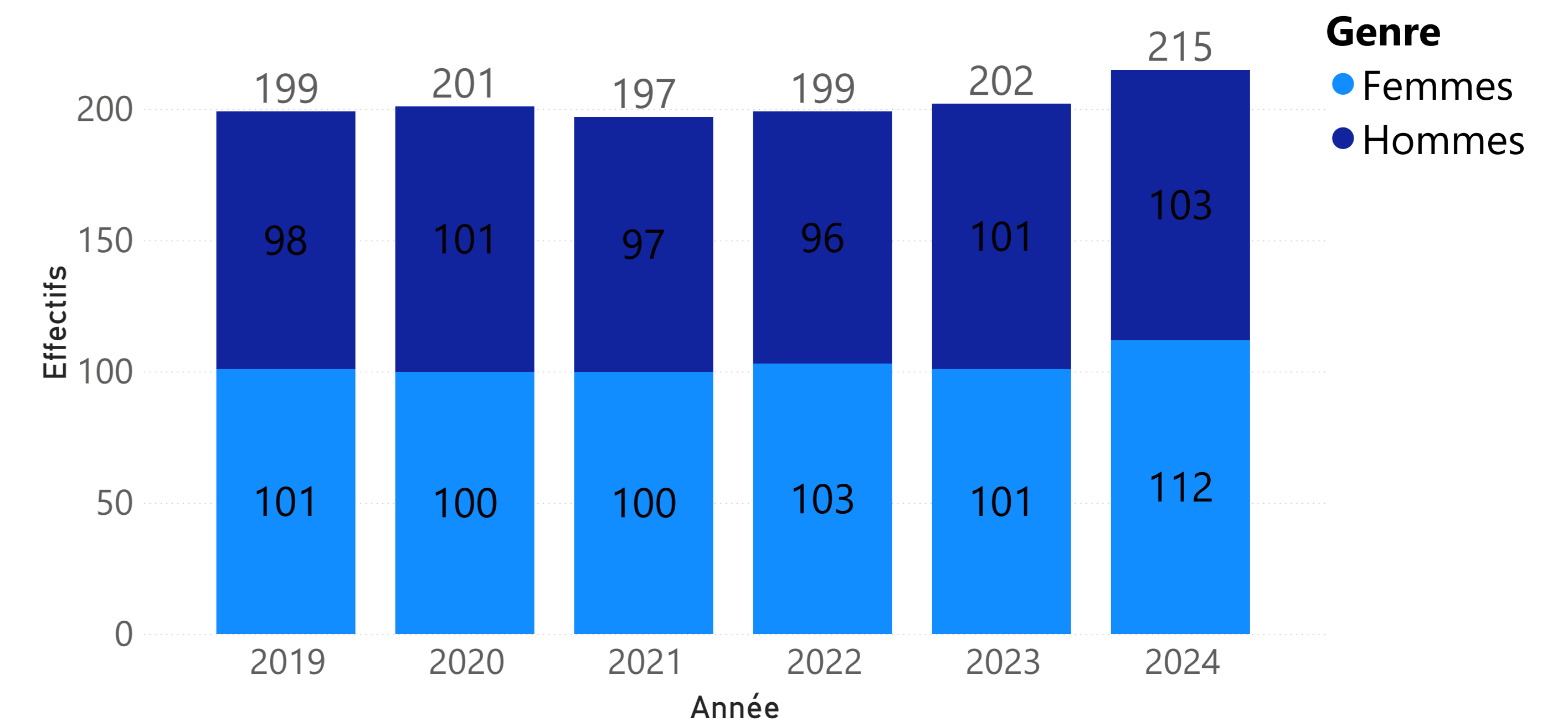
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.15

Au Val de Fensch :

Les effectifs pris en compte pour l'élaboration du diagnostic Femmes / Hommes au sein de la communauté d'agglomération du Val de Fensch correspondent aux agents sur emploi permanent inscrits au tableau des effectifs au 31 décembre 2024

Lesdits emplois permanents se composent des titulaires, stagiaires, contractuels sur emploi permanent en application de l'art.3-2 (vacance temporaire d'emploi), art. 3-3, bénéficiaire de l'emploi -art. 38, emplois fonctionnels de direction -art. 47. En 2023, les apprentis ne sont pas intégrés dans le décompte de ces effectifs

Répartition des effectifs par genre



Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition des effectifs

Titulaires et Contractuels

par sites

par filières

par catégories

Les travailleurs handicapés

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Sur 215 agents, part des femmes titulaires  
**40 %**

Sur 215 agents, part des hommes titulaires  
**33 %**

Sur 215 agents, part des femmes contractuelles  
**12 %**

Sur 215 agents, part des hommes contractuels  
**15 %**

La hausse des effectifs s'explique par :

- La stagiairisation d'un agent contractuel en déchèterie.
- À la piscine de Florange : 1 doublon pour un départ à la retraite et 2 postes recrutés pour les arrêts maladie.
- À Ferialia : 1 poste supplémentaire et 2 postes nécessaires pour remplacer les arrêts maladie.
- À la Maison des Doudous : 1 remplaçant et 1 doublon départ en retraite.
- Au siège : 2 apprentis, 1 assistante administrative "stagiairisée" et 1 adjointe à la directrice de la petite enfance.

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Dans la fonction publique :

Les titulaires sont les salariés de la fonction publique, hors bénéficiaires de contrats aidés, car ces derniers sont des salariés de droit privé

Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics mais ils sont comptés avec eux. Un contractuel est un agent civil de la fonction publique qui n'est ni fonctionnaire ni bénéficiaire d'un contrat aidé, et qui ne relève pas des « autres catégories et statuts »

Répartition des titulaires et contractuels en 2022

	Au 31 décembre 2022		Évolution par rapport à 2021	Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Part		
Fonctionnaires <sup>(2)</sup>	1429,0	74	- 1,0	0,3
Contractuels <sup>(2)</sup>	448,9	23	4,6	2,0
Autres catégories et statuts <sup>(1)</sup>	63,0	3	5,9	- 0,4
<b>Total</b>	<b>1940,9</b>	<b>100</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>

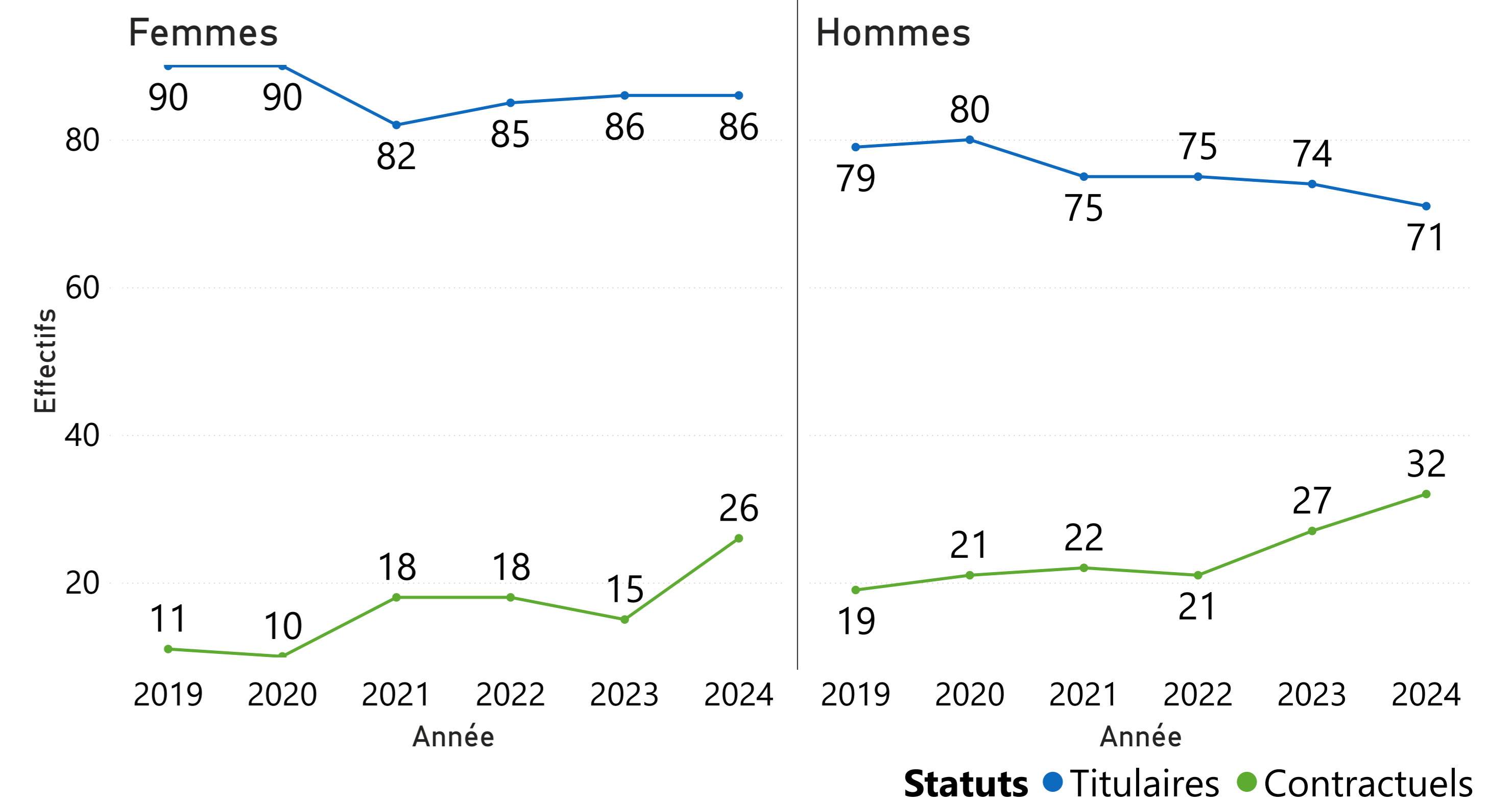
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2022, p.26

Au Val de Fensch :

En 2022, les fonctionnaires titulaires représentaient 81% des effectifs. En 2024, ils sont 73%

En 2024, la part des femmes titulaires représentent 40 % sur le total des effectifs contre 33 % pour les hommes. La part des femmes contractuelles est de 12 % contre 15 % pour les hommes

Répartition des titulaires et contractuels



Source : Direction des Ressources Humaines

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total

215

Sites  
communautaires

11

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

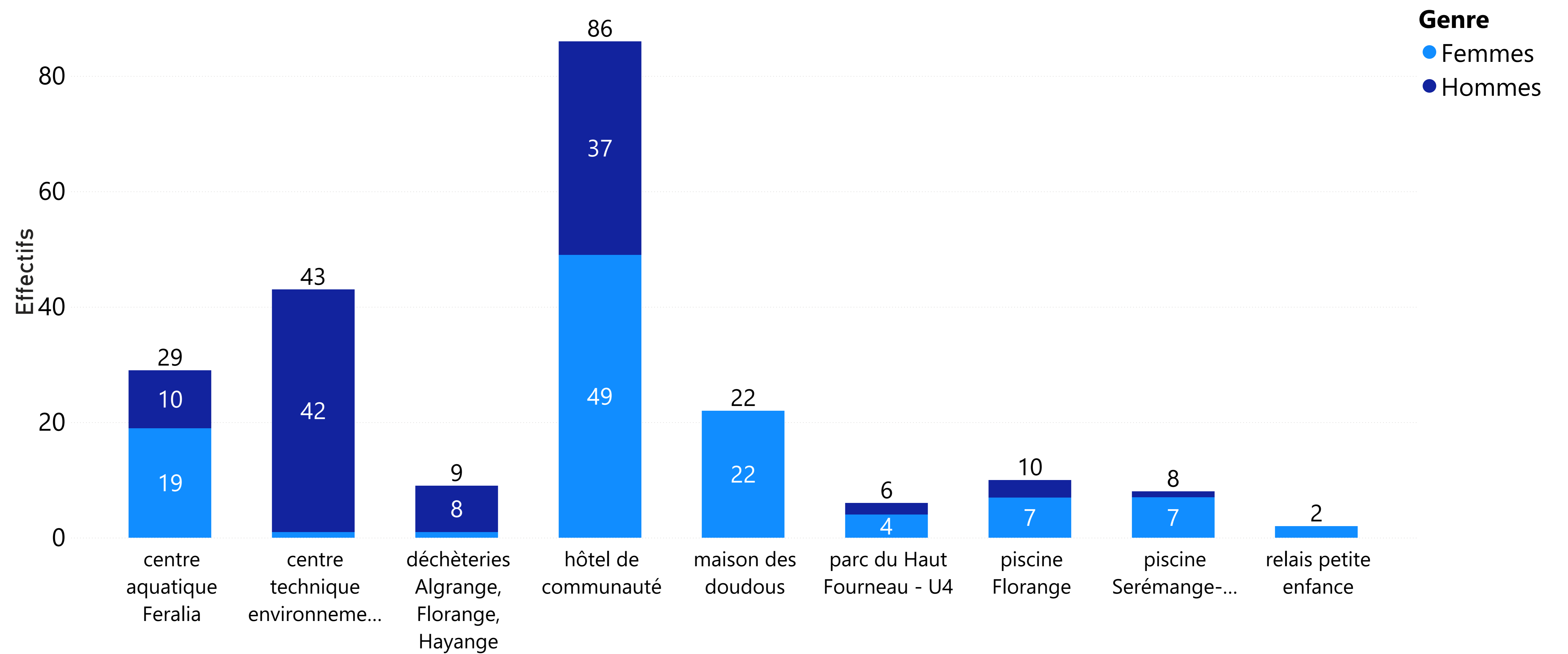
Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Répartition des effectifs sur tous les sites communautaires en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition des effectifs

Titulaires et Contractuels

par sites

par filières

par catégories

Les travailleurs handicapés

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Filières représentées

5

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

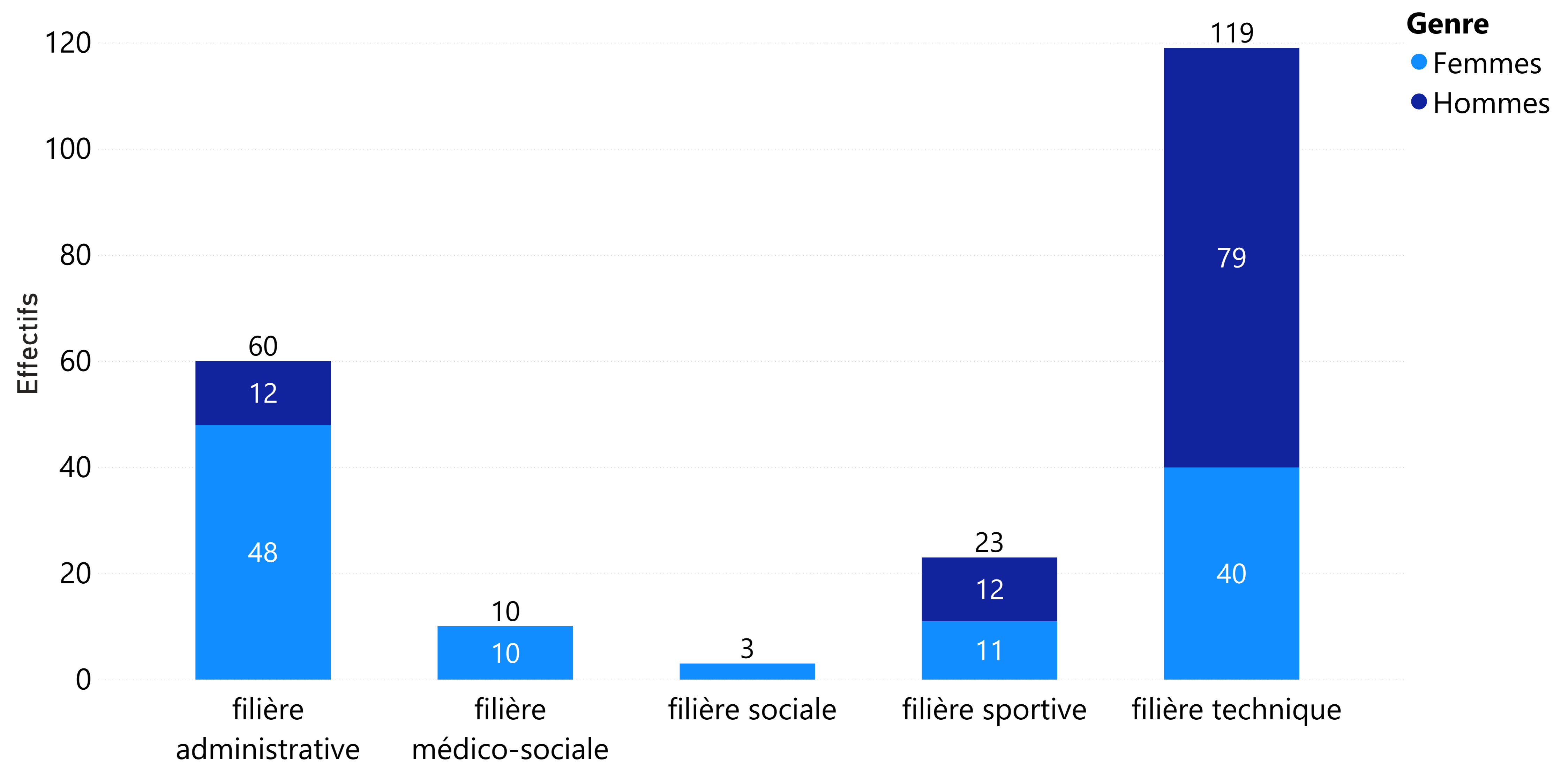
Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Répartition des effectifs par filières en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition des effectifs

Titulaires et Contractuels

par sites

par filières

par catégories

Les travailleurs handicapés

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Sur 112 femmes,  
part des femmes  
en catégorie A  
**14 %**

Sur 112 femmes,  
part des femmes  
en catégorie B  
**20 %**

Sur 112 femmes,  
part des femmes  
en catégorie C  
**66 %**

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Dans la fonction publique :

Les corps ou cadres d'emplois des fonctionnaires sont classés en trois catégories statutaires (dites aussi catégories hiérarchiques) selon leur niveau de recrutement et les fonctions qui ont vocation à être exercées par ces corps. Les statuts particuliers fixent le classement de chaque corps dans l'une des catégories suivantes :

- la catégorie A pour les fonctions d'étude générale, de conception et de direction
- la catégorie B pour les fonctions d'application
- la catégorie C pour les tâches d'exécution

Répartition par catégories hiérarchiques (en %)

	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C		
	2011	2021	2022	2011	2021	2022	2011	2021	2022
Fonction publique de l'État	54	56	56	26	24	24	20	20	20
Agents civils	60	62	62	22	20	20	18	18	18
hors enseignants <sup>(1)</sup>	27	31	32	39	35	35	34	33	33
Militaires	13	14	13	53	53	51	34	33	35
Fonction publique territoriale	9	13	13	14	12	15	77	75	72
Fonction publique hospitalière <sup>(2)</sup>	29	40	44	21	33	30	50	26	26
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>39</b>

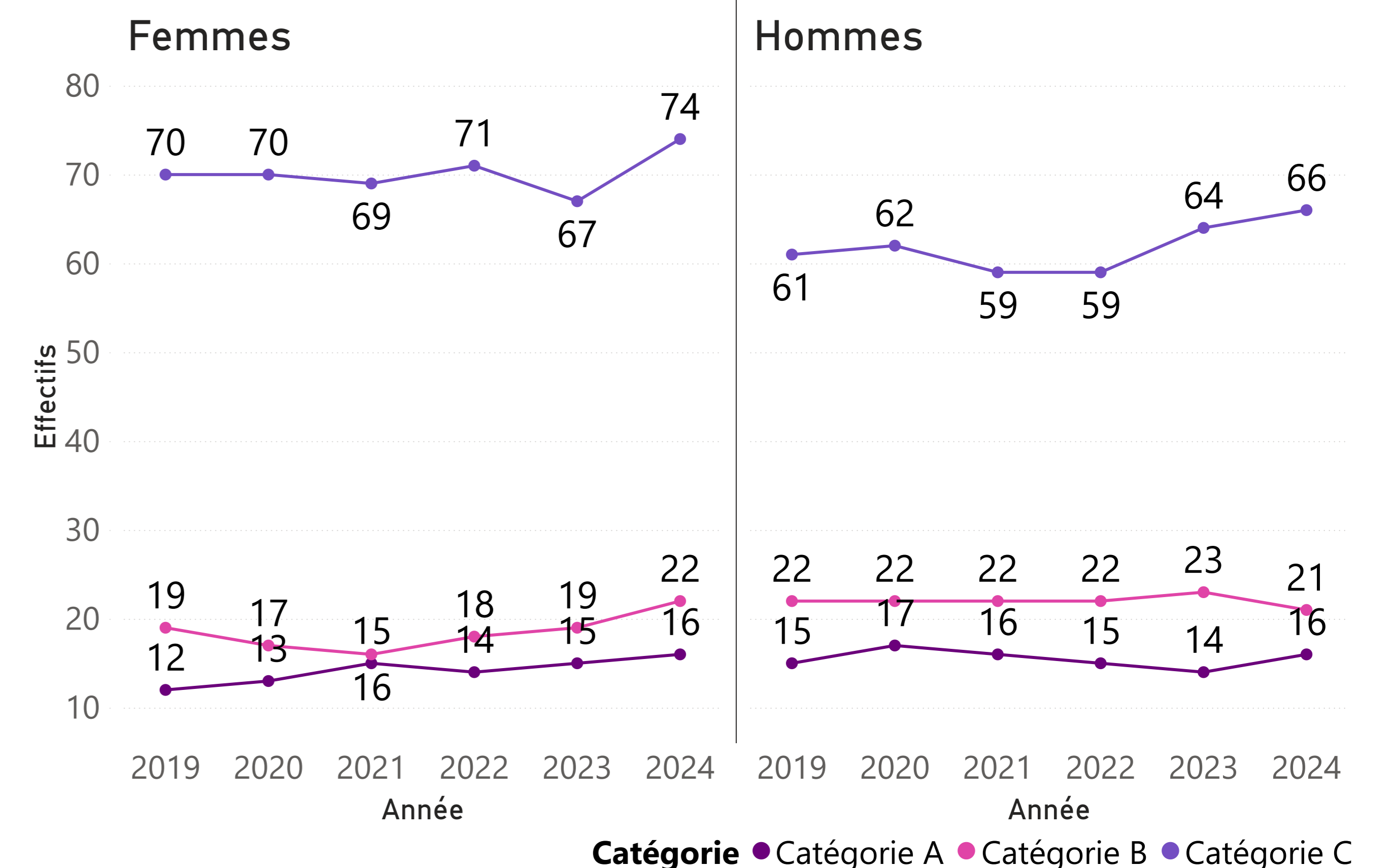
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.27

Au Val de Fensch :

En 2022, les agents en catégorie A représentaient 15% des effectifs, les agents de catégorie B, 20%, et les agents de catégorie C, 65%

En 2024, la répartition n'a pas changé

Répartition par genre selon les 3 catégories hiérarchiques



Source : Direction des Ressources Humaines

### CHIFFRES CLÉS EN 2024

Taux de travailleurs handicapés

5,6 %

Nb de femmes reconnues trav. handicapées

8

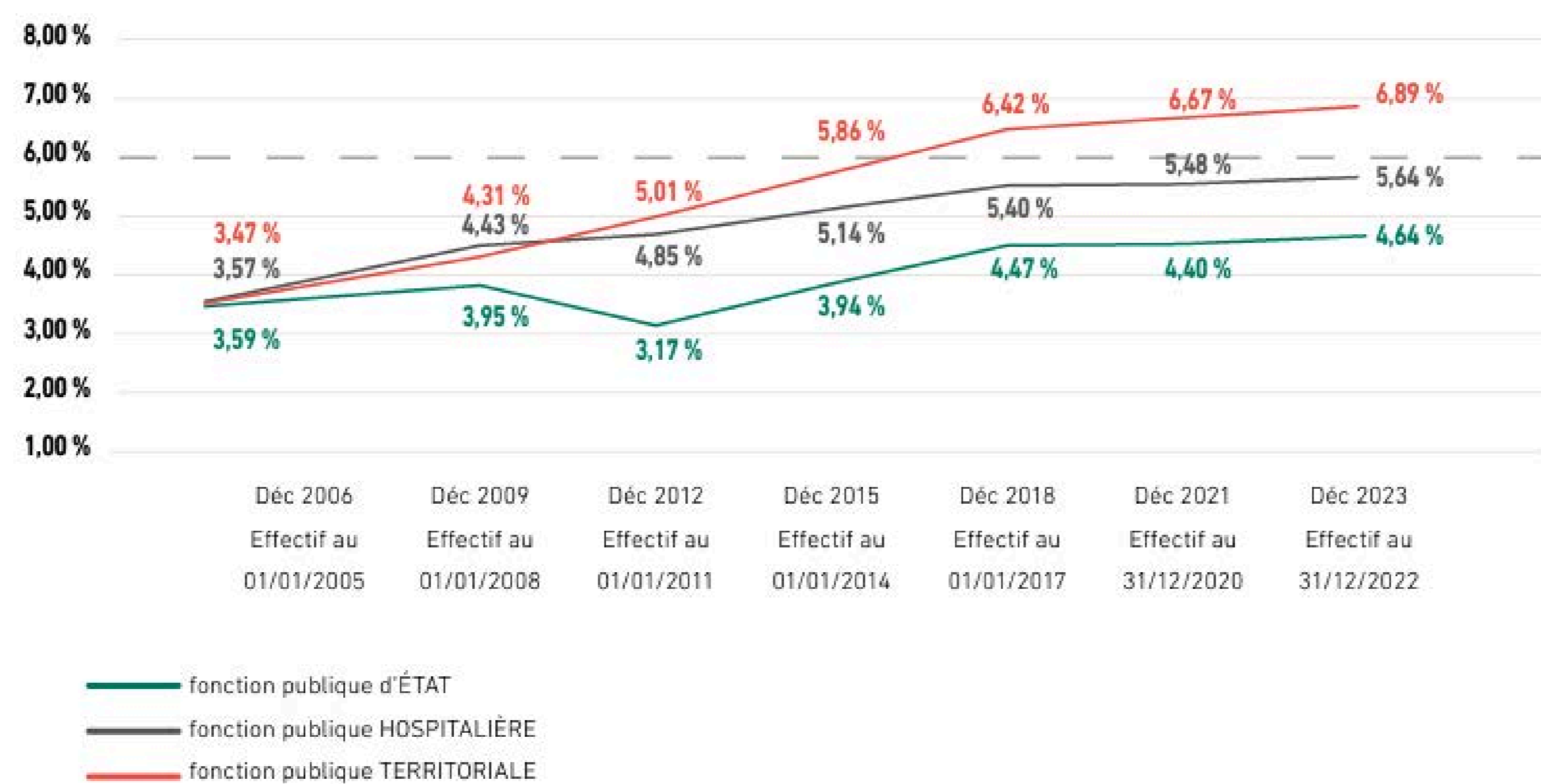
Nb d'hommes reconnus trav. handicapés

4

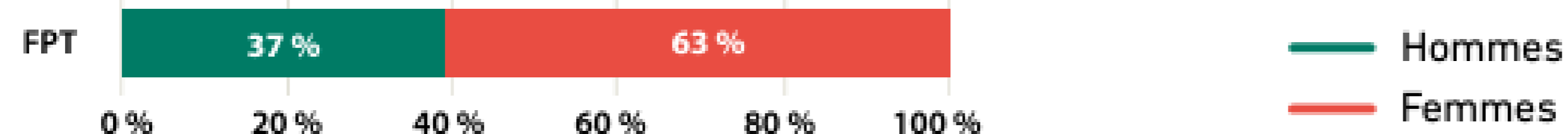
Dans la fonction publique :

En 2022, 5,66 % des agents de la fonction publique sont reconnus comme étant travailleurs handicapés ou perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Par versant, elle est plus faible dans la FPE (4,64 %) et plus élevée dans la FPT (6,89 %)

### Évolution du taux d'emploi par versant de la fonction publique



### Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)



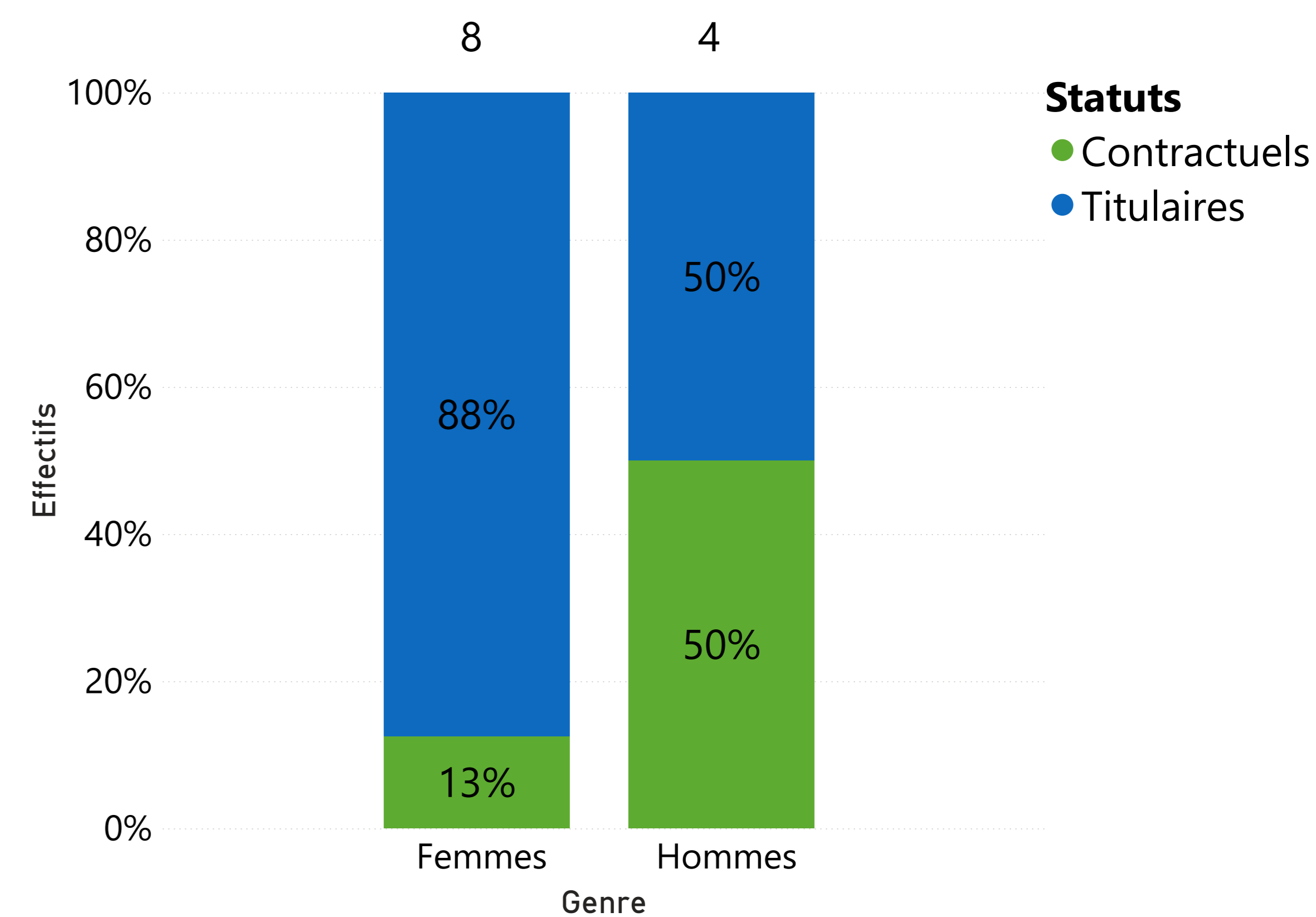
Source : Rapport d'activité 2023 du fiphfp, p. 51 et 58

Au Val de Fensch :

En 2022, le taux de travailleurs handicapés du Val de Fensch s'élevait à 3,0 %

Fin 2024, il est de 5,6 %. Les travailleurs handicapés sont majoritairement titulaires plus particulièrement chez les femmes

### Répartition des travailleurs handicapés en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition des effectifs

Titulaires et Contractuels

par sites

par filières

par catégories

Les travailleurs handicapés

### CHIFFRE CLÉ EN 2024

Âge moyen de l'effectif total

47,6

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

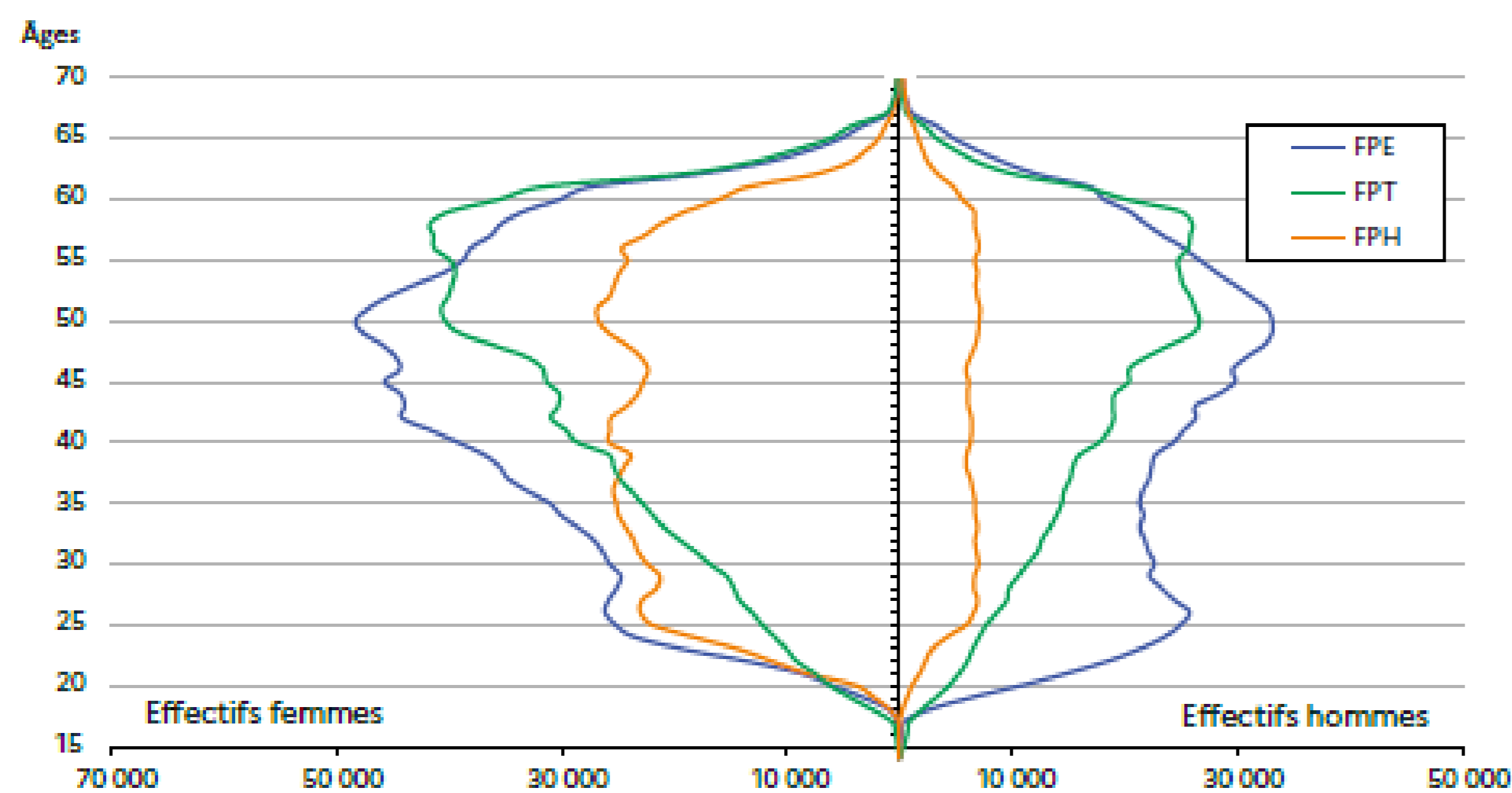
Date d'actualisation :

20/01/2025

Dans la fonction publique :

En 2022, la FPT est le versant le plus âgé de la fonction publique (46 ans en moyenne). Jusqu'à 50 ans, la distribution des effectifs par âge a un profil de pyramide inversée : les effectifs de la FPT sont fortement croissants avec l'âge, ce qui est la conséquence d'une réduction progressive des embauches de débutants ou d'embauches en cours de carrière plus fréquentes

Pyramide des âges en 2022

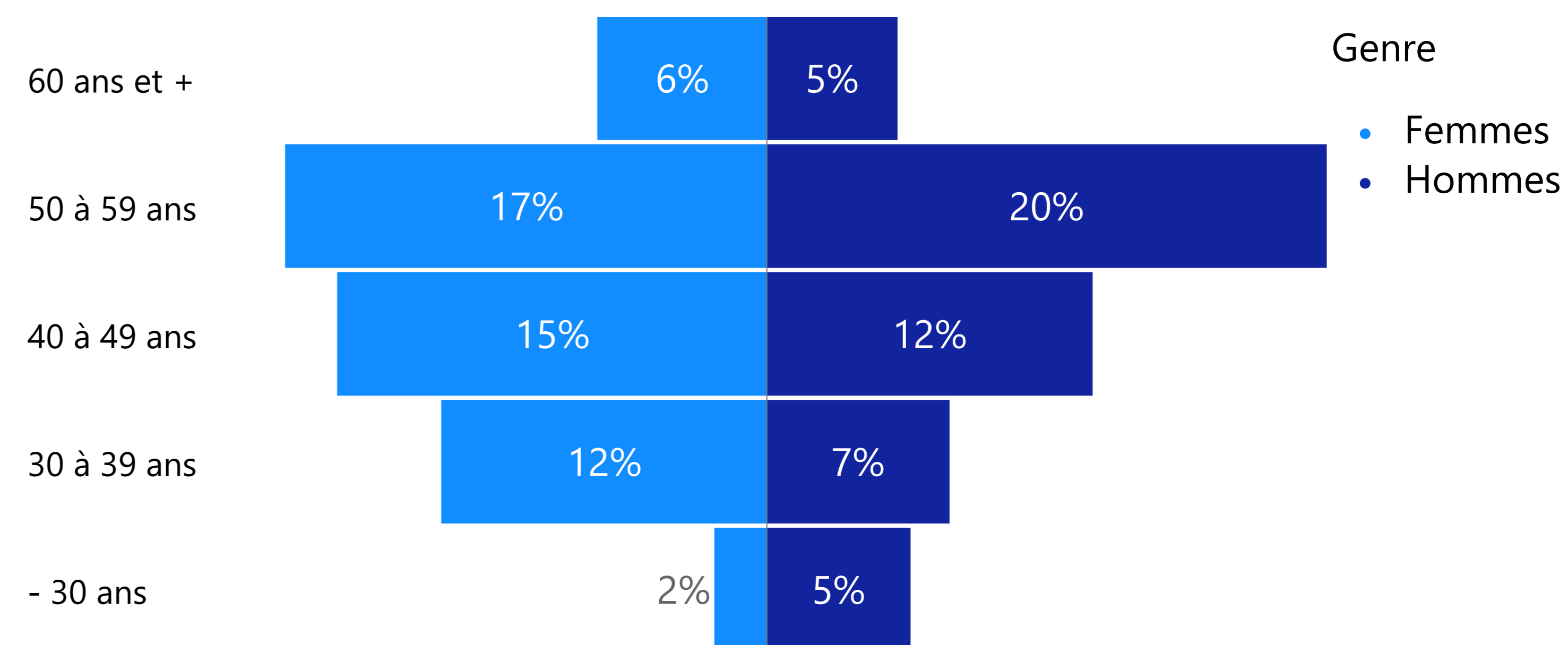


Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.35

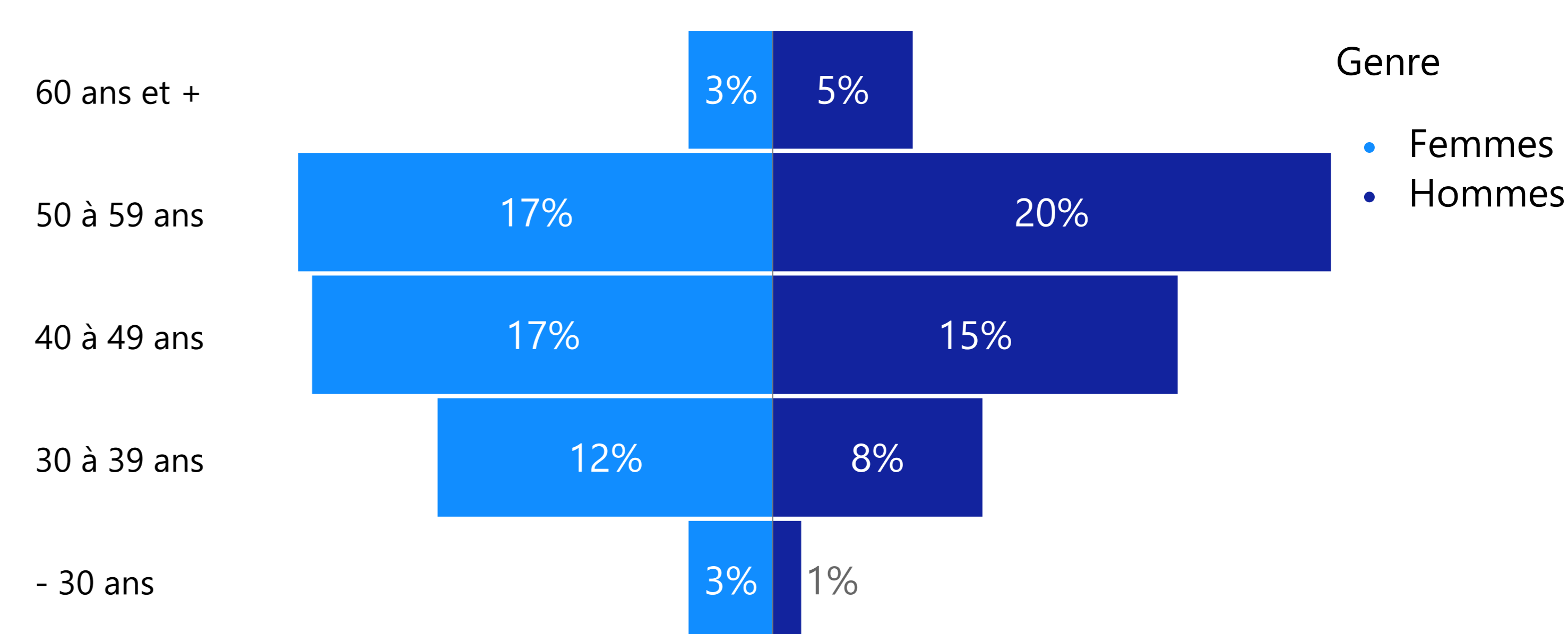
Au Val de Fensch :

En 2022, l'âge moyen de l'effectif total est de 47,3. En 2024, la tendance vers un vieillissement des agents se confirme mais l'évolution annuelle est moins forte que les années passées

Pyramide des âges en 2024



Pyramide des âges en 2022



Source : Direction des Ressources Humaines

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Âge moyen des femmes

47,5

Âge moyen des hommes

47,7

Les femmes sont - agées de 0,2 ans que les hommes

Dans la fonction publique :

En 2022, l'âge moyen des agents de la fonction publique est de 44 ans contre 41 ans dans le secteur privé. La FPT est le versant le plus âgé de la fonction publique (46 ans). L'âge moyen a augmenté dans la FPT de 2 ans entre 2011 et 2022

Source : Chiffres clés de la fonction publique 2024, p.35

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

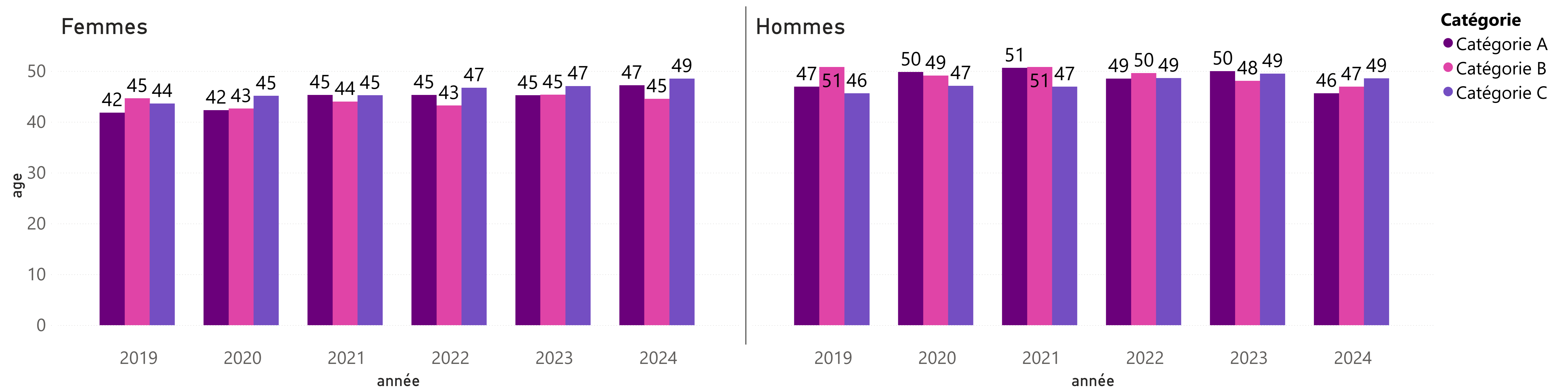
Instances

Au Val de Fensch :

En 2022, toutes catégories confondues, l'âge moyen des femmes était de 45,9 ans contre 48,8 ans pour les hommes

En 2024, l'âge moyen des agents continue d'augmenter. Toutes catégories confondues, l'âge moyen des femmes (47,5 ans) est quasi le même que celui des hommes (47,7 ans). C'est principalement parmi les catégories B que l'écart des âges moyens entre femmes et hommes est le plus prégnant, à savoir : - 2,4 ans. Parmi les agents en catégorie A, les femmes sont désormais plus âgées que les hommes de +1,6 ans. En catégorie C, il est équivalent à hauteur de 48,5 ans

### Répartition des moyennes d'âge par catégories hiérarchiques



Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Pyramide des âges

Répartition des moyennes d'âge par catégorie hiérarchique

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Sur 2 emplois  
fonctionnels, part  
des femmes  
50%

Sur 2 ESD, part  
des femmes  
50%

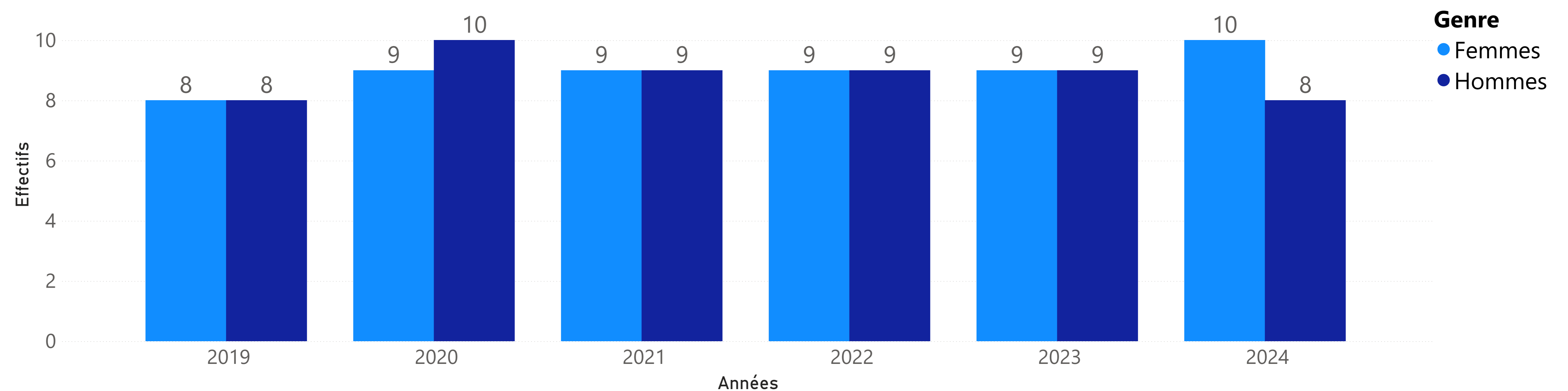
Sur 18 chefs.fes  
de services, part  
des femmes  
56%

Plusieurs notions permettent d'identifier les postes dits d'encadrement :

- .L'encadrement supérieur et dirigeant (ou ESD) qui regroupe les agents exerçant un emploi de direction de service ou établissement assorti de la responsabilité de gestion des unités sous leur responsabilité soit, dans une logique statutaire ceux relevant d'un corps ou cadre d'emplois spécifique. Au sein des EPCI et dans les plus petites collectivités, ce sont le plus souvent les postes de Direction Générale tels que DGS et DGA
- .Les emplois fonctionnels sont des emplois administratifs et techniques de Direction Générale qui permettent à l'autorité territoriale de confier la direction et l'organisation des services à un agent avec lequel elle entretient un lien de confiance. Ce sont des emplois pourvus par détachement (pour les fonctionnaires) ou par recrutement sur contrat (pour les contractuels), pour une durée limitée, relevant d'un statut d'emploi spécifique. Au Val de Fensch, les postes de DGS et DGA sont des emplois fonctionnels
- .Enfin, les directeurs.trices ou chefs.fes de service : au sein du Val de Fensch, ce sont uniquement les postes de Directeurs.rices de service qui n'intègrent pas, par exemples, les postes de chefs.fes de bassins ou de responsables de sites (Centre Technique Environnement, Relais Petite Enfance)

Au Val de Fensch :

### Répartition des postes d'encadrement : postes de chefs.fes de service(s)



Source : Direction des Ressources Humaines

D'une façon générale, les agents en catégorie A constituent le vivier des postes d'encadrement. A ce titre, en 2024, 100% des chefs.fes de service sont des agents de catégorie A

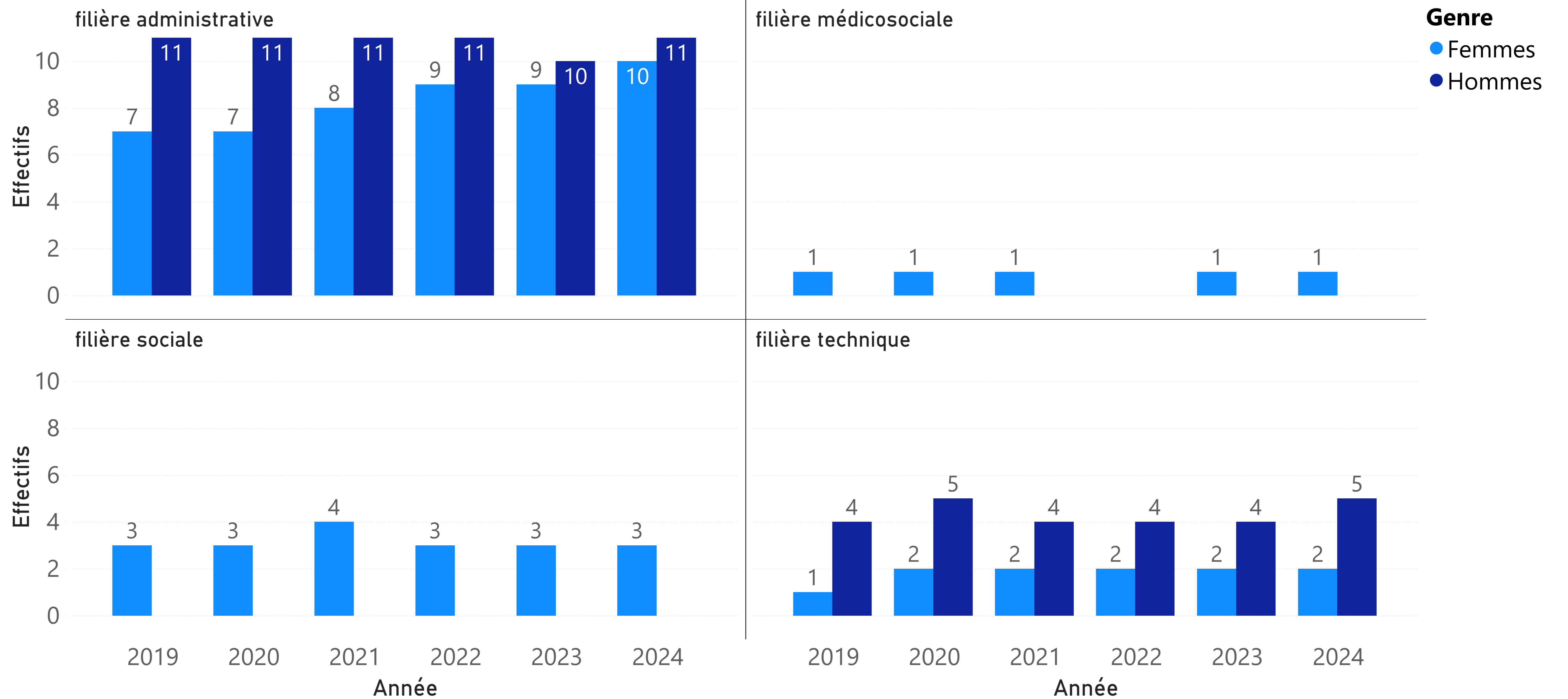
CHIFFRES CLÉS EN 2024

Part des agents de catégorie A qui sont chefs.fes de service  
**100%**

Effectif total en catégorie A  
**32**

Part des femmes en catégorie A  
**50%**

Répartition des catégories A par filière



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

**Encadrement  
Métiers**

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition sur les emplois d'encadrement

**en catégorie A**

Les métiers générés

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectifs concernés par les métiers genrés :

129

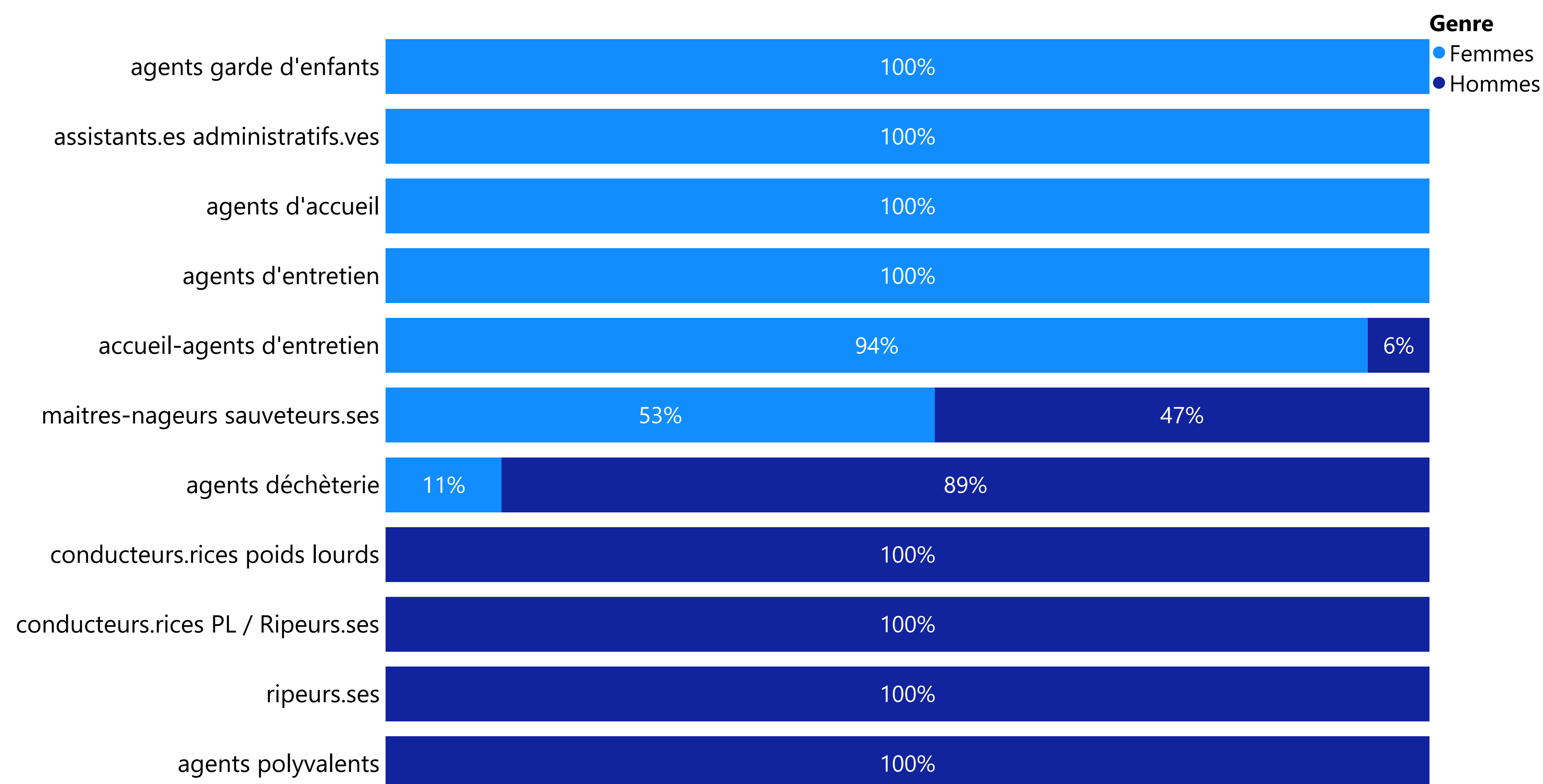
Sur 129 agents, part des femmes

54 %

Sur 129 agents, part des hommes

46 %

### Les métiers genrés du plus féminin au plus masculin en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

**Encadrement  
Métiers**

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Répartition sur les emplois d'encadrement

en catégorie A

**Les métiers genrés**

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Part des agents à temps complet

99,5 %

Part des femmes à tps non complet

0,5 %

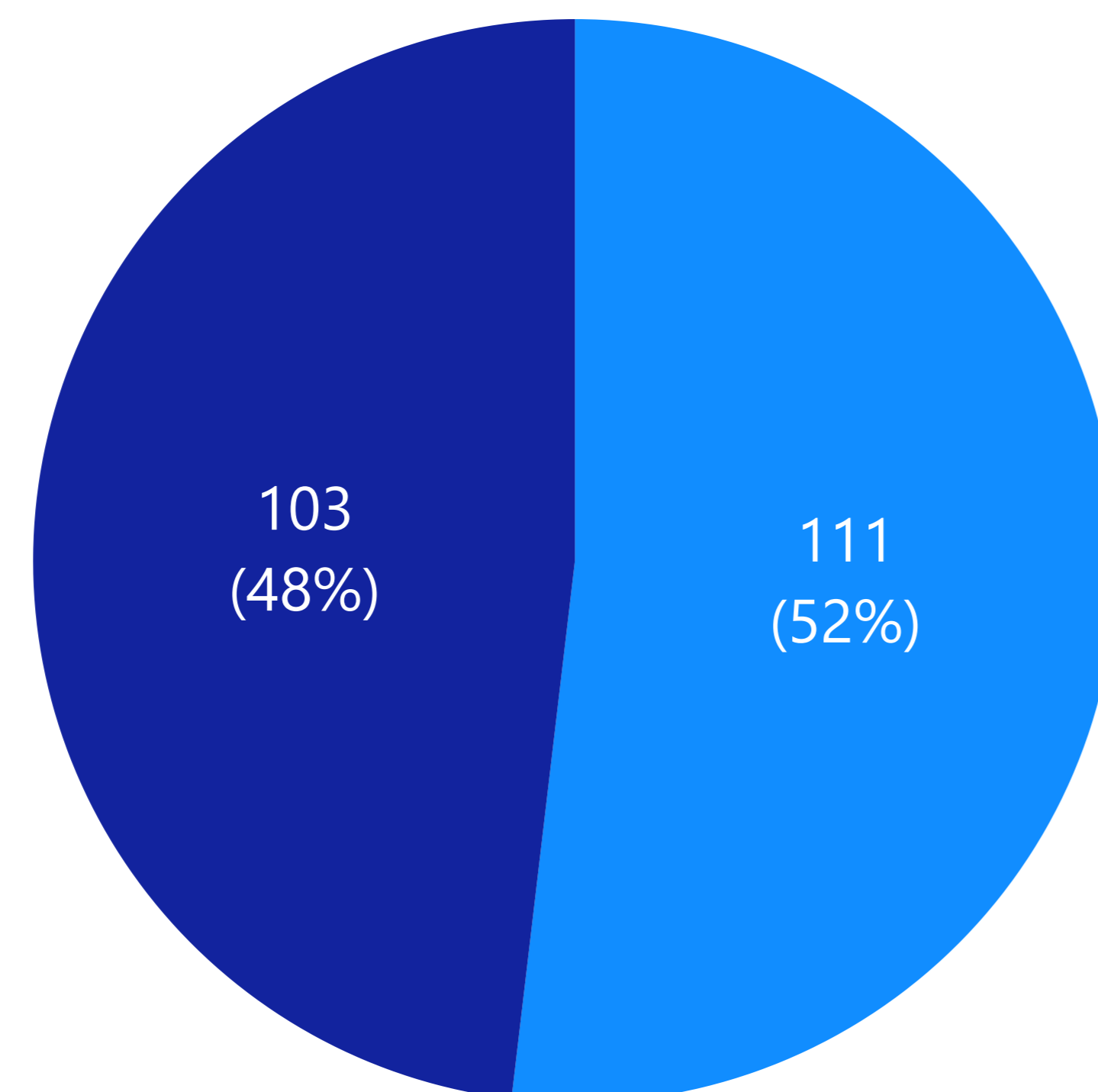
Part des hommes à tps non complet

0,0 %

## Répartition des temps complets en 2024

## Genre

- Femmes
- Hommes



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch :

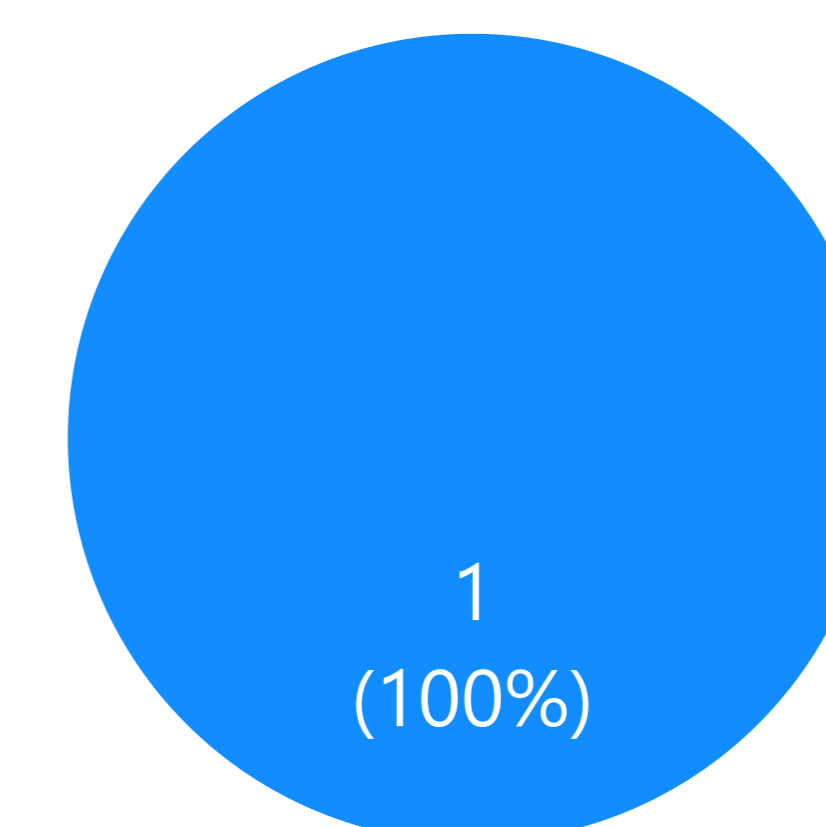
En 2024, la quasi totalité du personnel travaille à temps complet. La part des femmes à temps non complet représentent 0,5 % sur le total des effectifs

NB : Un emploi à temps non complet est un emploi permanent pour lequel le temps de travail offert est inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle

## Répartition des temps non complets en 2024

## Genre

- Femmes
- Hommes



Source : Direction des Ressources Humaines

### CHIFFRES CLÉS EN 2024

Part des agents à temps partiel

6 %

Part des femmes à temps partiel

5 %

Part des hommes à temps partiel

0,5 %

Dans la fonction publique :

Le décompte des agents de la fonction publique à temps partiel en 2023 présenté ci dessous regroupe les postes à temps partiel proprement dits et les emplois à temps non complet. Il a été établi à partir d'une enquête réalisée par l'Insee :

En 2023, les femmes travaillant à temps partiel représentaient 26% des agents de la fonction publique contre 9% pour les hommes

### Part des agents à temps partiel en 2023

en %		Fonctionnaires	Agents contractuels et autres	Ensemble fonction publique	Salariés du secteur privé
Versant	FPE	9	27	15	so
	FPT	17	40	25	so
	FPH	19	25	21	so
Sexe	Femmes	20	37	26	27
	Hommes	4	20	9	7
Âge	Moins de 30 ans	9	36	24	17
	Entre 30 et 49 ans	16	27	19	13
	50 ans et plus	13	35	18	22
PCS	Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	19	12	8
	Professions intermédiaires	16	34	22	11
	Employés	17	39	25	32
	Ouvriers	7	18	10	13
	<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>16</b>

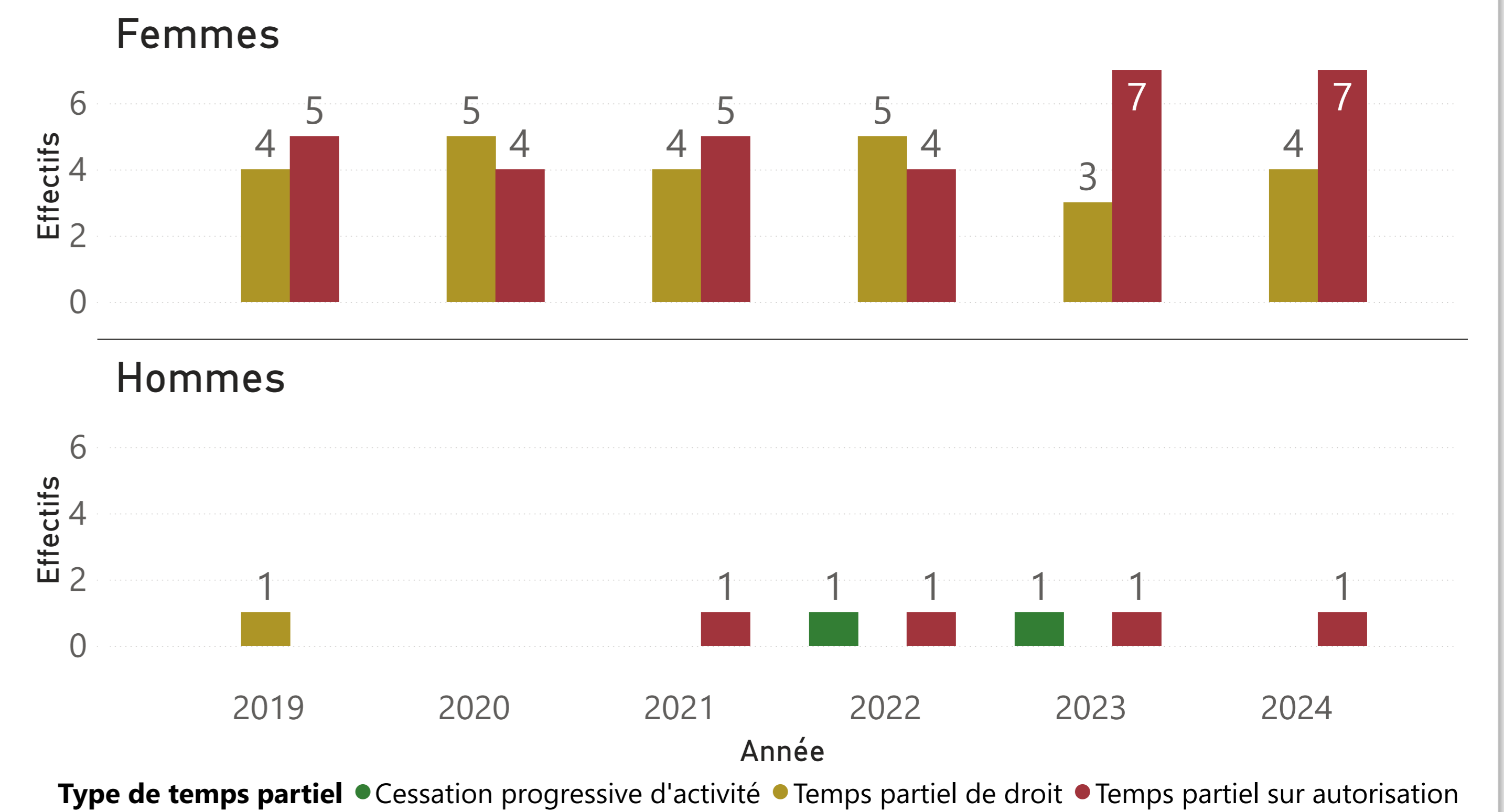
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.158

Au Val de Fensch :

En 2023, la part des femmes à temps partiels représentait 5 % sur le total des effectifs, contre 1 % pour les hommes

En 2024, la part des femmes à temps partiels demeure à 5 % contre 0,5 % pour les hommes

### Répartition des temps partiels



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

**Temps partiels**  
**Congés**

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Temps complet

**Femmes-hommes à temps partiel**

Congés

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif en congé parental

0

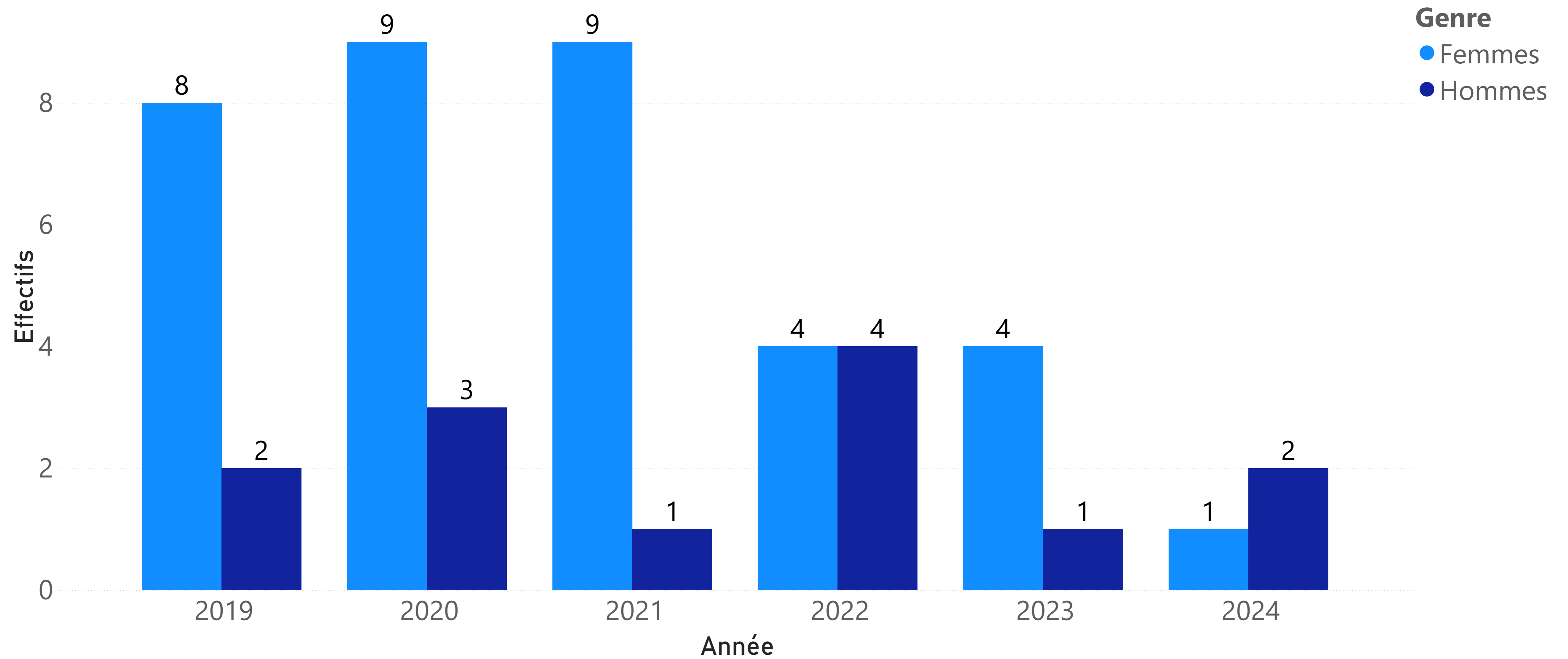
Effectif en congé maternité

1

Effectif en congé paternité

2

Évolution des effectifs prenant au cours de l'année un congé maternité, parental, paternité



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch :

Le vieillissement naturel des agents pourrait être la raison la plus probable à la tendance observée de baisse des prises de congés maternité, paternité et parental

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

**Temps partiels  
Congés**

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Temps complet

Femmes-hommes à temps partiel

**Congés**

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Taux d'absentéisme

7 %

Taux d'absentéisme des femmes

6 %

Taux d'absentéisme des hommes

8 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

**Absentéisme**

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

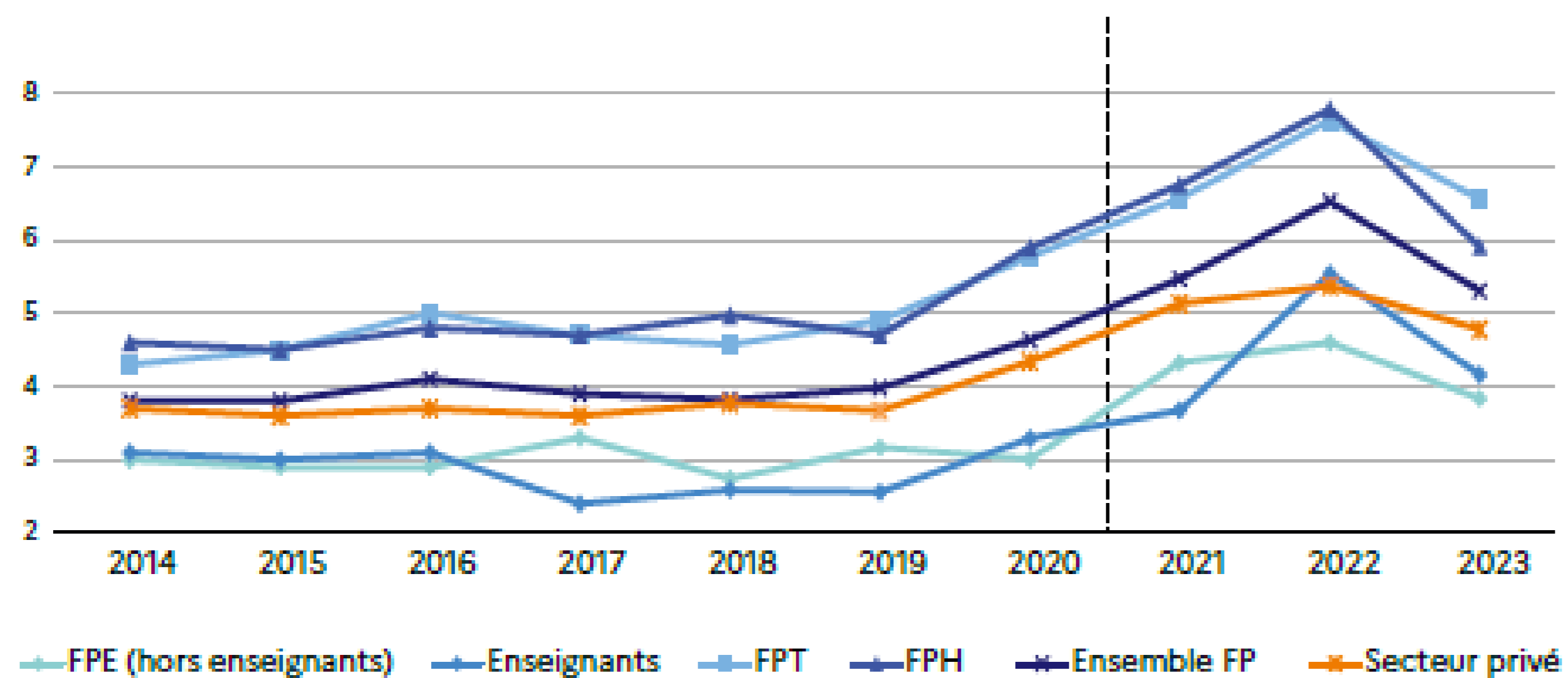
20/01/2025

Dans la fonction publique :

En 2023, 5 % des agents de la fonction publique étaient absents au moins un jour au cours d'une semaine donnée, pour raison de santé, soit un taux identique à celui du secteur privé. La part des agents absents est plus importante dans la FPT (7 %)

Dans l'ensemble de la fonction publique, 6 % des femmes ont été absentes pour raison de santé au cours de l'année, contre 4 % des hommes. Les femmes et les salariés âgés de 50 ans et plus sont davantage absents pour raison de santé

Évolution du taux d'absentéisme



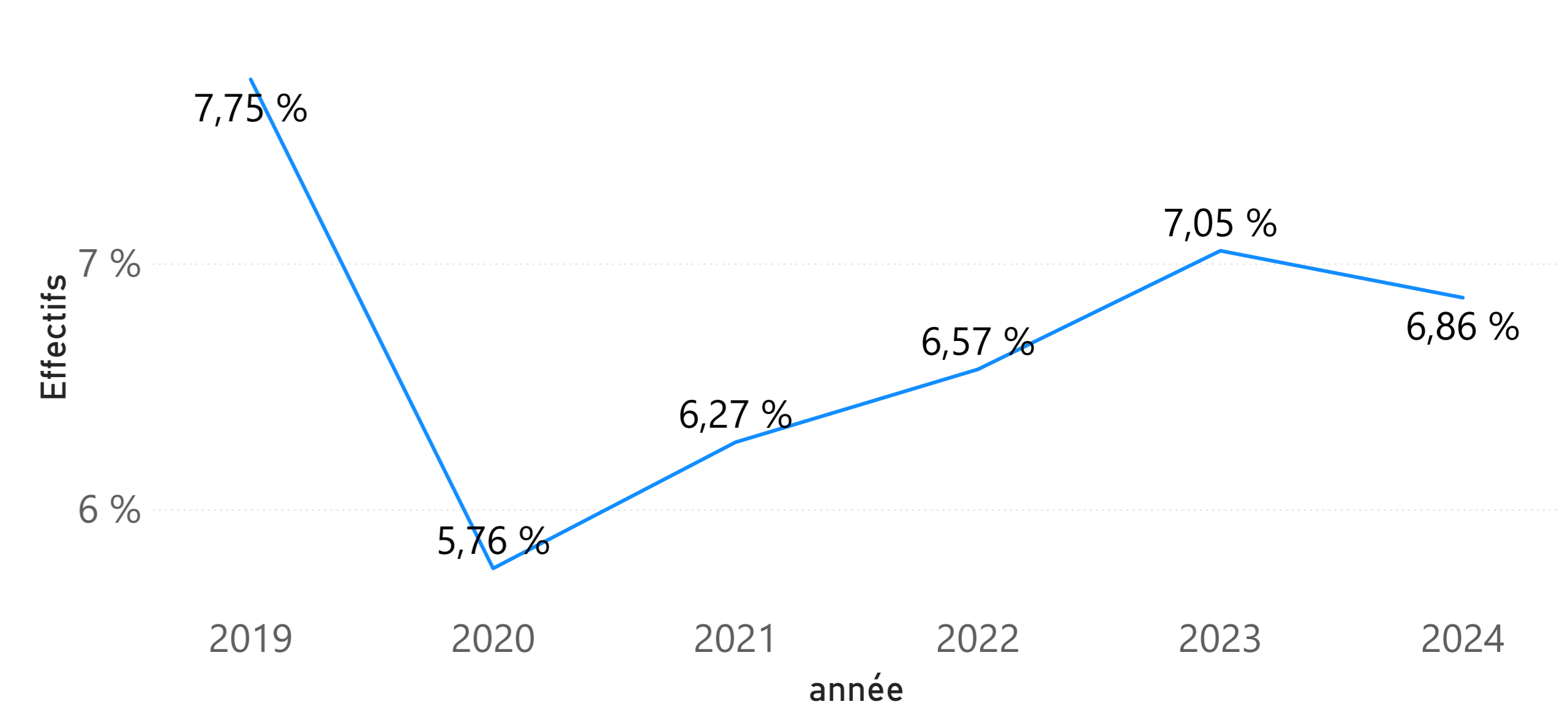
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.164

Au Val de Fensch :

En 2023, 7% des agents ont été absents pour raison de santé au cours de l'année

Ce taux baisse faiblement en 2024

Évolution du taux d'absentéisme



Source : Direction des Ressources Humaines

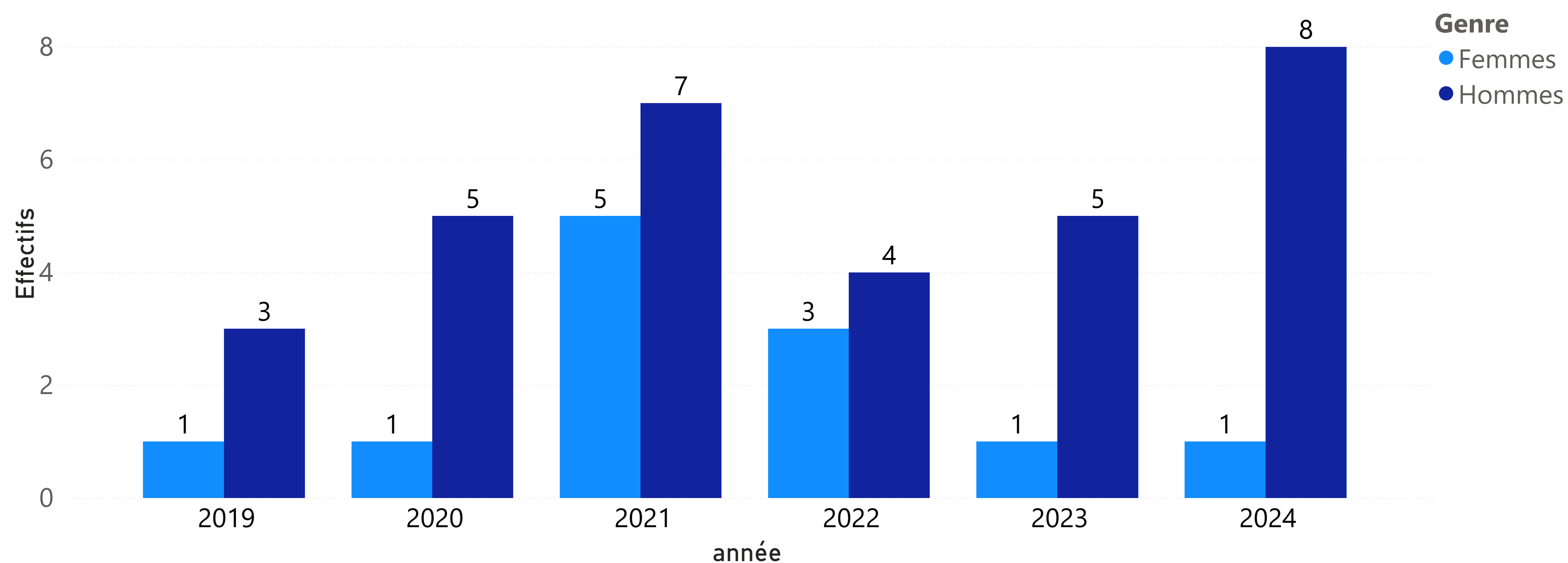
 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Sur 215 agents, 9 agents (4%) ont eu au - 1 accident

Nb de femmes ayant eu au - 1 accident :  
1

Nb d'hommes ayant eu au - 1 accident :  
8

### Répartition des agents ayant eu au moins un accident de trajet, accident de travail



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch :

Une propension générale se dégage : les femmes sont moins nombreuses que les hommes à avoir des accidents : pour les accidents de travail (0 femme contre 7 hommes)

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

**Absentéisme**

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Taux d'absentéisme

**au moins un accident**

Répartition des arrêts

Répartition en jours d'arrêt

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Nombre total  
d'arrêts

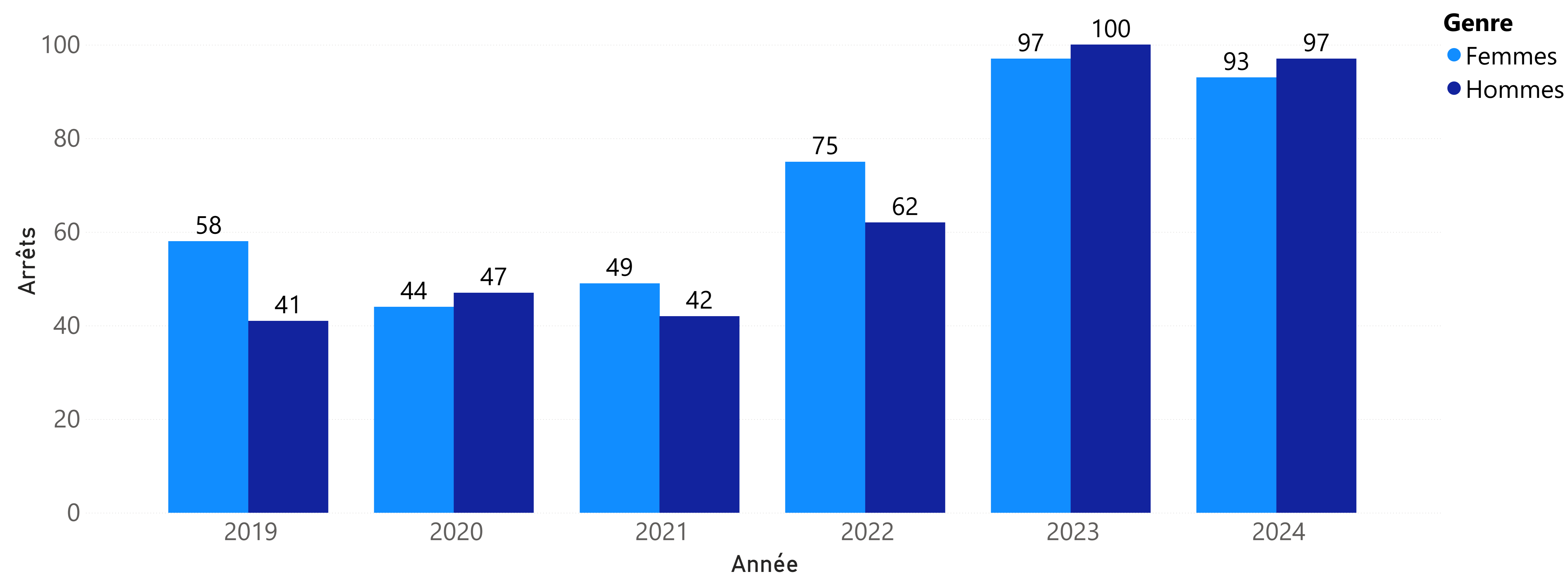
190

Part des femmes  
parmi ces 190 arrêts

49 %

### Répartition des arrêts

de type : accident de trajet, accident de travail, grave maladie, longue maladie (CMLM), maladie de longue durée (CMLD), maladie ordinaire, maladie professionnelle



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

**Absentéisme**

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Taux d'absentéisme

au moins un accident

**Répartition des arrêts**

Répartition en jours d'arrêt

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Total des jours d'arrêts	Nb de jours moyen d'absence des femmes	Nb de jours moyen d'absence des hommes
5 314	22	27

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

**Absentéisme**

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Dans la fonction publique :

En 2023, le nombre moyen de jours d'absence est plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans tous les versants de la fonction publique ainsi que dans le secteur privé. Dans la FPT, les femmes s'absentent en moyenne 15,7 jours contre 11,7 jours dans le secteur privé. La durée moyenne d'absence des hommes pour raison de santé est également plus élevée dans la fonction publique (13,8 jours) que dans le privé (9,1 jours)

Répartition du nombre de jours moyen d'absence en 2023

	FPE (hors enseignants)	Enseignants	FPT	FPH	Ensemble FP	Secteur privé
<b>Sexe</b>						
Femmes	9,8	10,8	15,3	15,7	13,4	11,7
Hommes	7,0	6,4	13,8	8,0	9,6	9,1
<b>Âge</b>						
Moins de 30 ans	5,0	4,5	9,5	9,7	7,4	7,2
De 30 à 49 ans	7,6	6,8	11,1	11,8	9,5	9,4
50 ans et plus	11,0	13,8	19,2	19,6	16,4	13,5
<b>Ensemble</b>	<b>8,4</b>	<b>9,3</b>	<b>14,7</b>	<b>14,0</b>	<b>12,0</b>	<b>10,3</b>

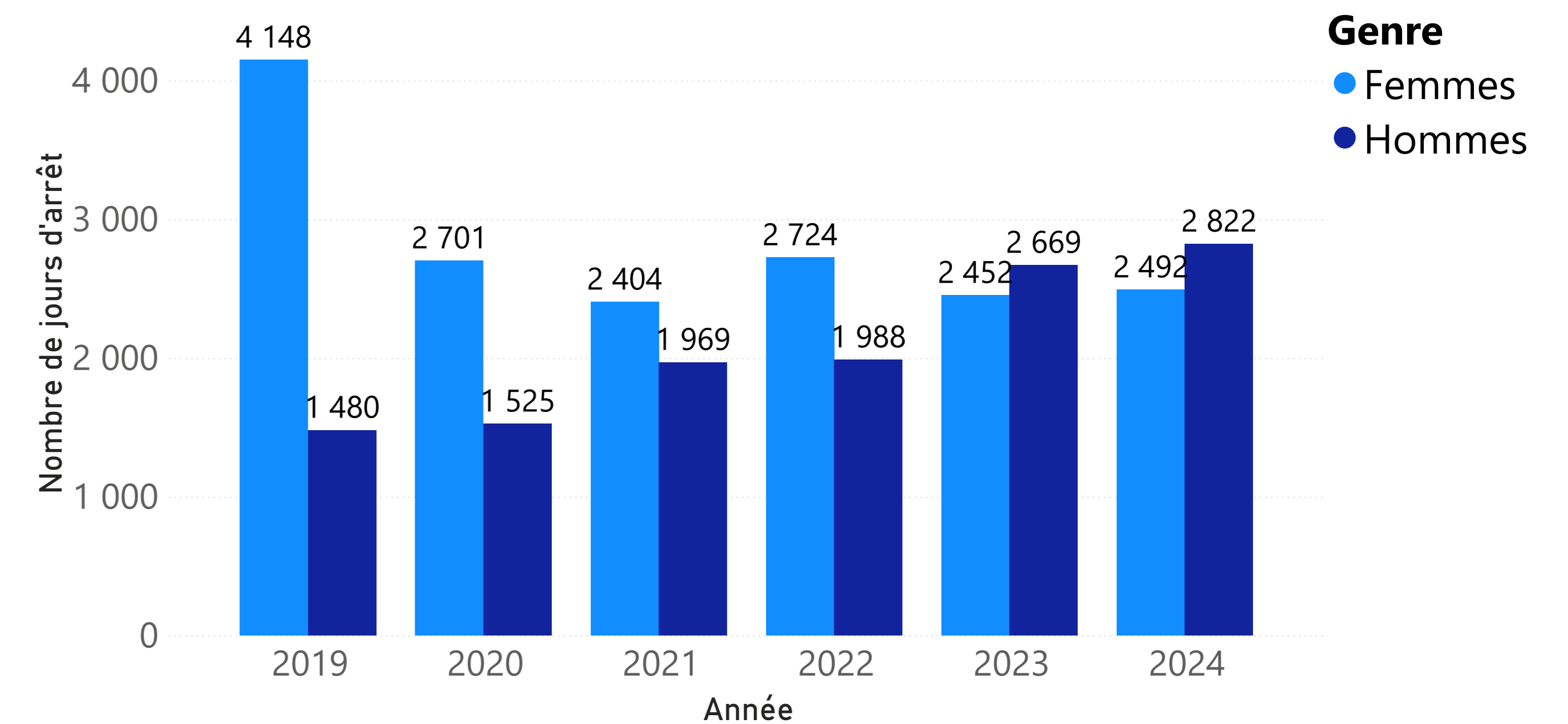
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.167

Au Val de Fensch :

En 2023, le nombre moyen de jours d'absence est plus élevé pour les hommes (26.4 jours) que pour les femmes (24,3jours)

En 2024, le nombre moyen de jours d'arrêt augmente sensiblement pour les hommes (27,4 jours) et diminue pour les femmes (22.3 jours) . Ces moyennes sont élevées en raison notamment de 5 agents absents quasiment toute l'année pour longue maladie (2 femmes + 1 homme) et grave maladie (1 homme), ainsi que pour 1 accident de trajet (1 homme). Pour autant, les moyennes des absences pour maladie ordinaire demeurent élevées : 13,8 jours pour les femmes et 14,1 jours pour les hommes

Répartition en nombre de jours d'absence



Source : Direction des Ressources Humaines

Taux d'absentéisme

au moins un accident

Répartition des arrêts

**Répartition en jours d'arrêt**

### CHIFFRE CLÉ EN 2024

Les femmes ont gagné 208 € nets mensuels de moins que les hommes

Effectifs

Âge

Encadrement

Métiers

Temps partiels

Congés

Absentéisme

**Rémunération  
Carrière**

Formations

Télétravail

Instances

Au Val de Fensch :

En 2022, le salaire net moyen était de 2 288 € mensuels. Pour les femmes il était de 2 174 € contre 2 403 € pour les hommes, soit un écart défavorable de - 229 €

En 2024, le salaire net moyen s'établit à 2 333 € mensuels. Le salaire net moyen est de 2 236 € pour les femmes contre 2 444 € pour les hommes. En moyenne, les femmes ont gagné 208 € nets mensuels de moins que les hommes

L'écart moyen s'est réduit sur 2 années

Dans la filière technique, les hommes sont généralement plus âgés que les femmes, ce qui peut expliquer une différence de rémunération

Dans la fonction publique :

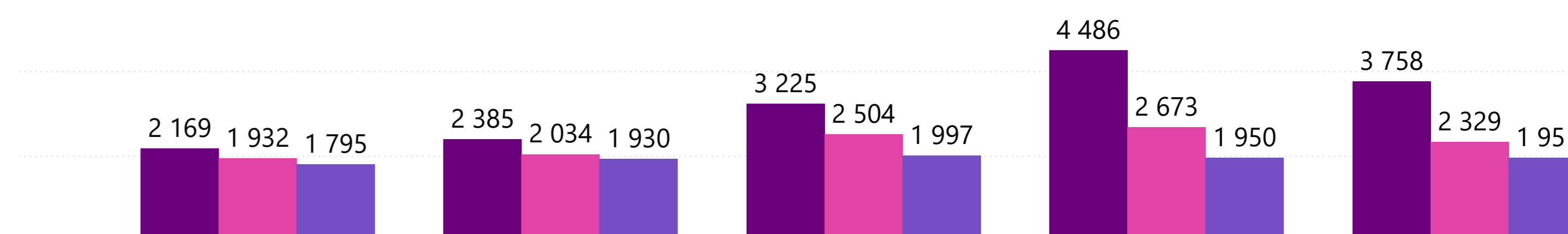
En 2022, le salaire net moyen de la FPT s'établissait à 2 145 € mensuels. En moyenne, les femmes ont gagné 177 € nets mensuels de moins que les hommes

	Salaires nets mensuels (en euros)			Écart de salaire femmes hommes (en %)
	Femmes	Hommes	Ensemble	
<b>Ensemble FP</b>	2 427	2 711	2 527	- 10,5
<b>FPE</b>	2 594	2 986	2 743	- 13,1
<b>FPT</b>	2 073	2 250	2 145	- 7,8
<b>FPH</b>	2 608	3 191	2 734	- 18,3
<b>Secteur privé</b>	2 401	2 795	2 630	- 14,1

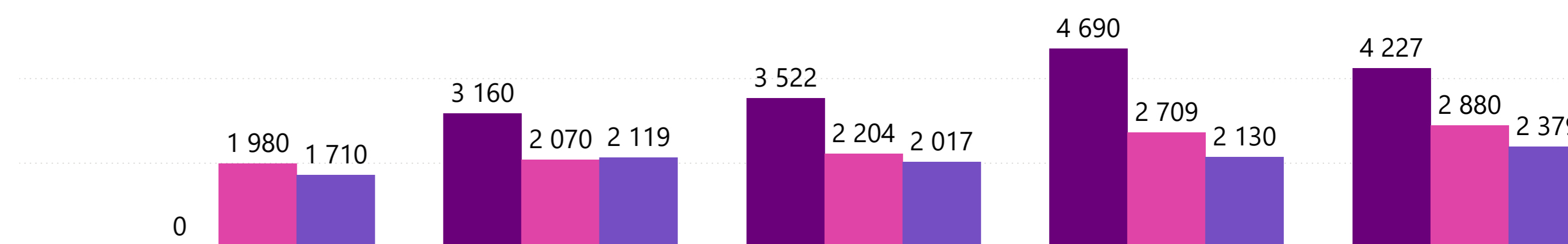
Source : Chiffres clés de la fonction publique 2024, diapo 16

### Répartition des salaires nets mensuels au Val de Fensch

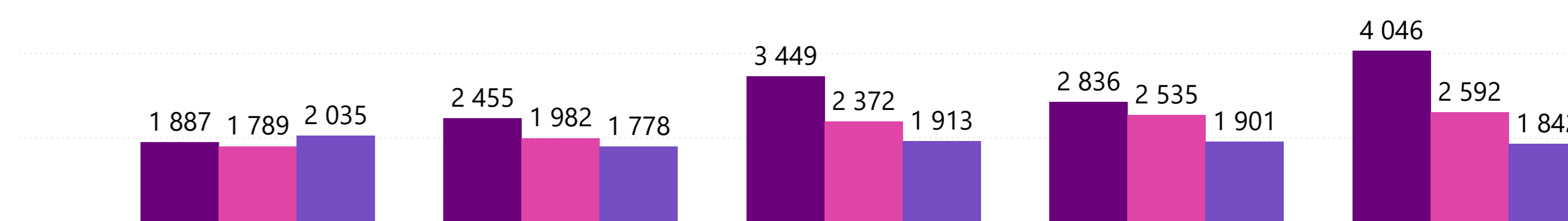
2024, Femmes



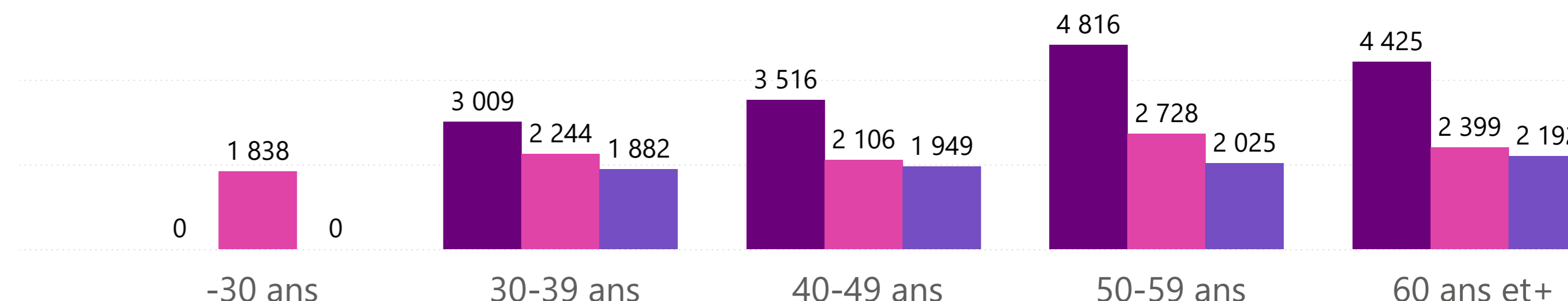
2024, Hommes



2023, Femmes



2023, Hommes



Catégorie ● Catégorie A ● Catégorie B ● Catégorie C

Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Salaires nets mensuels moyens (ramenés en ETP mensualisés)

Avancements

Promotions interne

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Sur 12 avancements de grade, part des femmes

50 %

Sur 69 avancements d'échelon, part des femmes

58 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

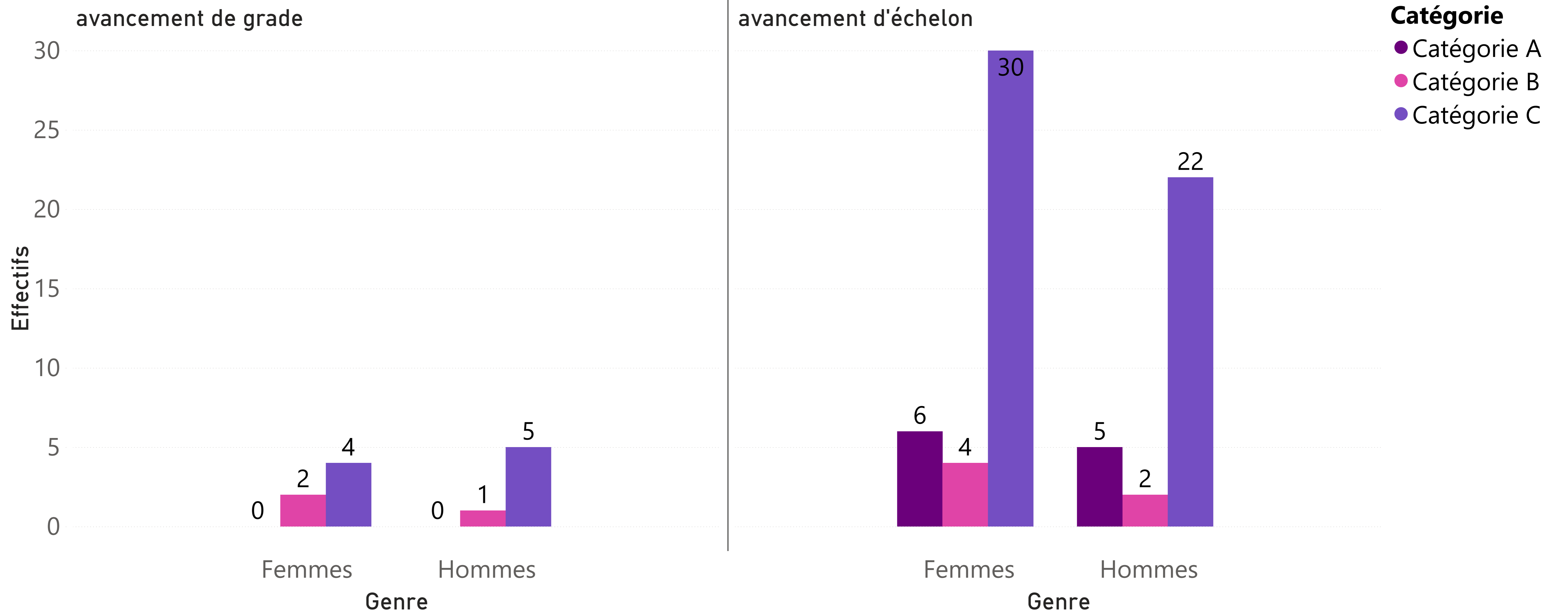
**Rémunération  
Carrière**

Formations

Télétravail

Instances

Répartition des avancements en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Date d'actualisation :

20/01/2025

Salaires nets mensuels moyens (ramenés en ETP mensualisés)

**Avancements**

Promotions interne

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Nb de demandes de promotions interne formalisées

7 femmes et 6 hommes

Nb de promotions interne acceptées

5

Part des femmes

40 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
MétiersTemps partiels  
Congés

Absentéisme

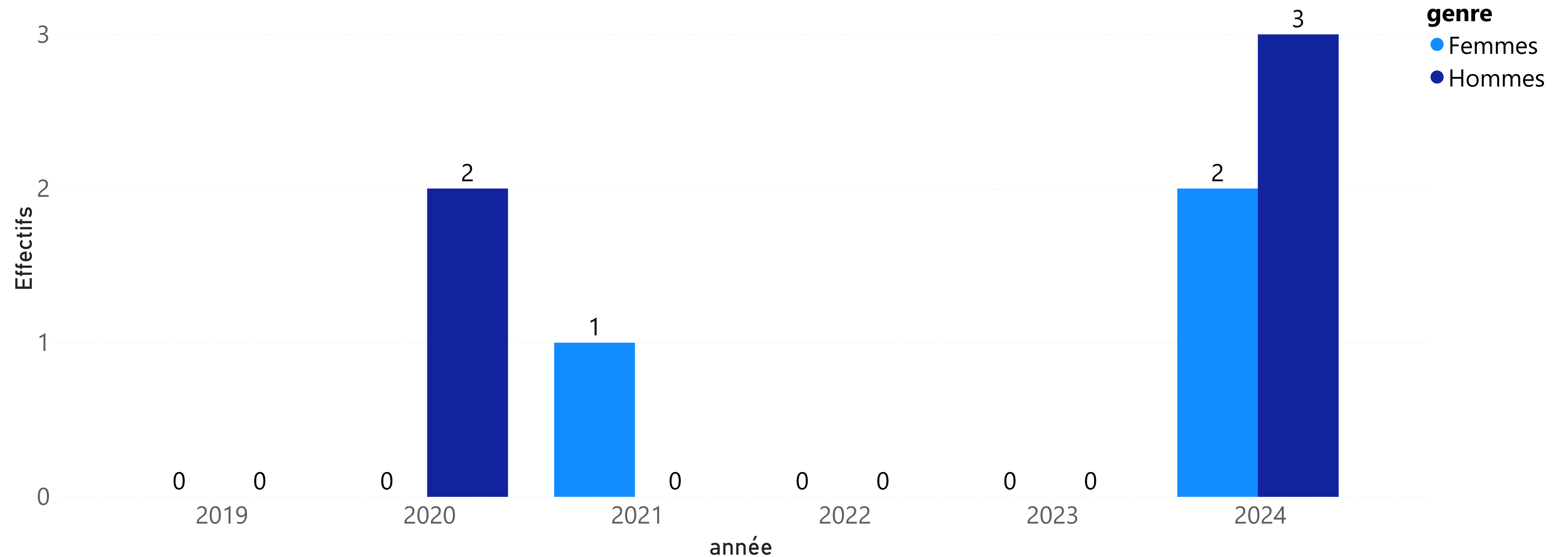
Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

## Répartition des promotions interne



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch, les promotions internes dépendent du centre de gestion.

Date d'actualisation :

20/01/2025

Salaires nets mensuels moyens (ramenés en ETP mensualisés)

Avancements

Promotions interne

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Nombre d'agents ayant  
suivi au - 1 formation

155

Sur ces 155 agents,  
part des femmes

54 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
MétiersTemps partiels  
Congés

Absentéisme

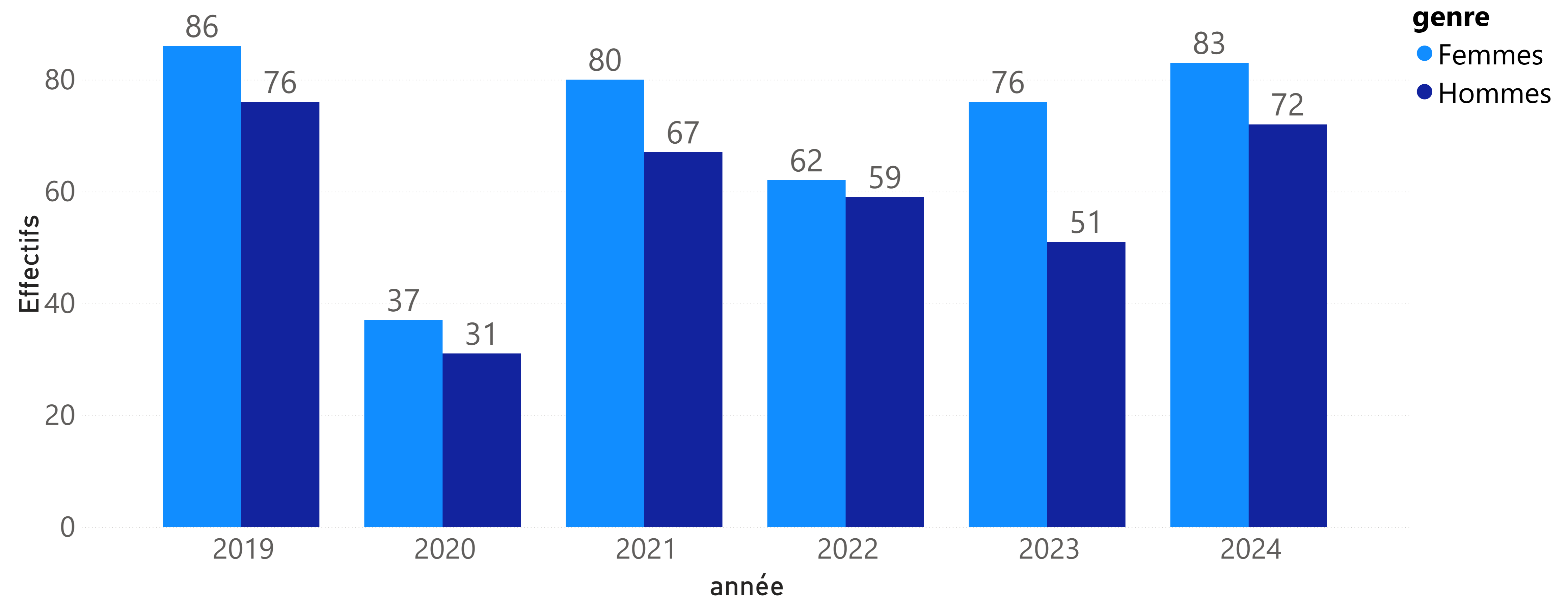
Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

## Répartition femmes hommes ayant suivi au moins une formation en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch :

En 2024, une majorité de femmes n'hésite pas à participer à au moins 1 formation

Date d'actualisation :

20/01/2025

Effectifs ayant suivi au moins 1 formation

par typologie de formation

par nombre de jours

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Total des participations  
aux formations

368

Parmi ces 368 participations,  
part des femmes

60 %

Effectifs

Âge

Encadrement

Métiers

Temps partiels

Congés

Absentéisme

Rémunération

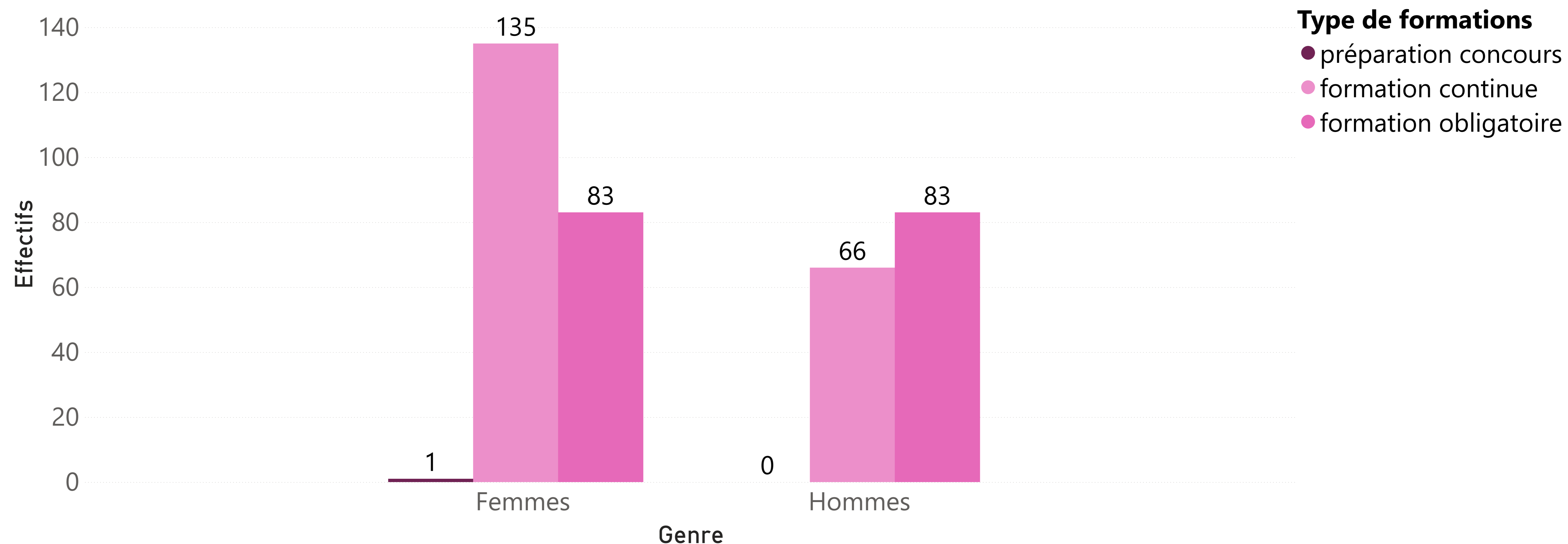
Carrière

Formations

Télétravail

Instances

## Répartition des agents par typologie de formations en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Au Val de Fensch :

En 2024, quand bien même on ne tiendrait pas compte des formations dites obligatoires pour exercer son métier, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à suivre une formation continue

Date d'actualisation :

20/01/2025

Effectifs ayant suivi au moins 1 formation

par typologie de formation

par nombre de jours

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Total des jours de formations suivies

393

Durée moyenne des formations suivies par les femmes (en jours)

1,0

Durée moyenne des formations suivies par les hommes (en jours)

1,2

Dans la fonction publique :

La formation statutaire est obligatoire. Elle fournit au fonctionnaire accédant à un nouveau grade les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions. La formation professionnelle regroupe la formation continue et notamment les préparations aux concours et aux examens professionnels

Dans la fonction publique de l'Etat :

Dans les Ministères, les hommes se forment plus que les femmes : 5,5 jours en moyenne, contre 4,0 jours pour les femmes en 2022

Répartition des formations dans les Ministères en 2022

en nombre de jours

		Formation statutaire		Formation professionnelle		Ensemble	
		Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent	Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent	Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent
Catégorie A	Femmes	861 500	1,1	1 646 800	2,1	2 508 300	3,3
	Hommes	521 100	1,5	759 900	2,1	1 280 900	3,6
	Ensemble	1 382 600	1,2	2 406 600	2,1	3 789 200	3,4
Catégorie B	Femmes	638 800	5,2	458 200	3,7	1 097 000	9,0
	Hommes	782 300	5,2	573 600	3,8	1 355 900	8,9
	Ensemble	1 421 100	5,2	1 031 800	3,8	2 452 900	9,0
Catégorie C et ouvriers d'état	Femmes	329 500	1,9	314 400	1,8	643 900	3,6
	Hommes	368 900	3,7	308 600	3,1	677 500	6,7
	Ensemble	698 400	2,5	623 100	2,2	1 321 500	4,7
Ensemble	Femmes	1 829 900	1,7	2 419 300	2,3	4 249 200	4,0
	Hommes	1 672 300	2,8	1 642 100	2,7	3 314 400	5,5
	Ensemble	3 502 200	2,1	4 061 500	2,4	7 563 600	4,5

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2024, p.141

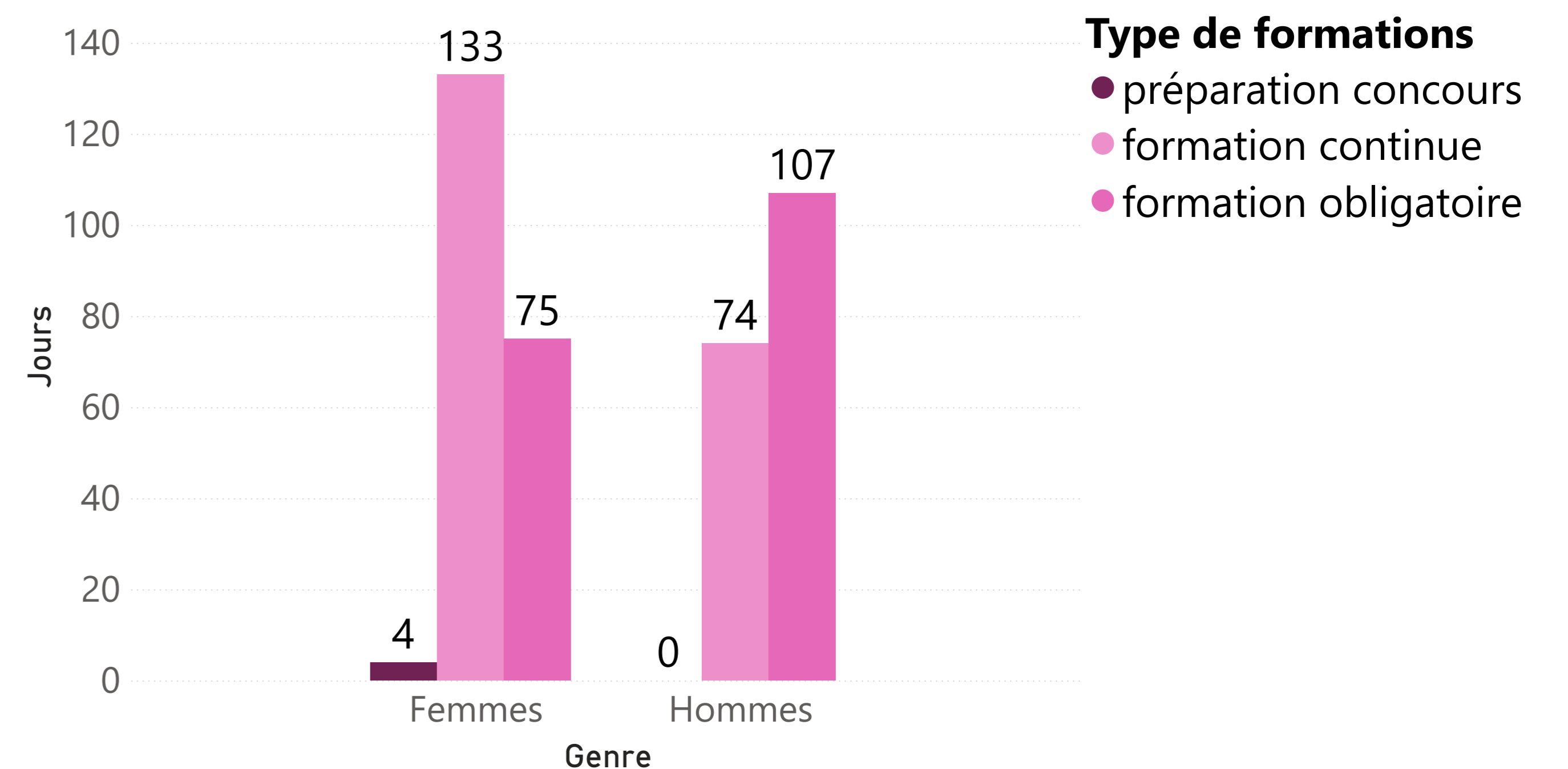
Au Val de Fensch :

En 2022, la durée moyenne des formations suivies par les hommes est plus importante que celle des femmes, respectivement : 1,2 jours en moyenne, contre 0,9 jour

En 2024, la tendance se confirme également : 1,2 jours pour les hommes, contre 1,0 jour pour les femmes. D'une façon générale, la durée moyenne des formations suivies augmente sensiblement

Sur un total de 393 jours de formations suivies, les femmes totalisent 212 jours de formation contre 181 jours pour les hommes

Répartition des formations en jours en 2024



Source : Direction des Ressources Humaines

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

**Formations**

Télétravail

Instances

CHIFFRES CLÉS EN 2024



Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

**Télétravail**

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

Dans la fonction publique :

Pour permettre la continuité des activités pendant la crise sanitaire, le télétravail a connu un développement massif dans le secteur privé comme dans le secteur public et plus particulièrement au Val de Fensch

En 2023, la fonction publique d'État a largement recours au télétravail (24%). Il est en revanche beaucoup moins développé dans la fonction publique territoriale (13%)

Part des agents ayant au - 1 jour de télétravail dans la fonction publique en 2023

en %	Au moins un jour de télétravail au cours des quatre dernières semaines
FPE	24
FPT	13
FPH	5
<b>Ensemble FP</b>	<b>16</b>
Secteur privé	23

Source : Chiffres clés de la fonction publique 2024, diapo 14

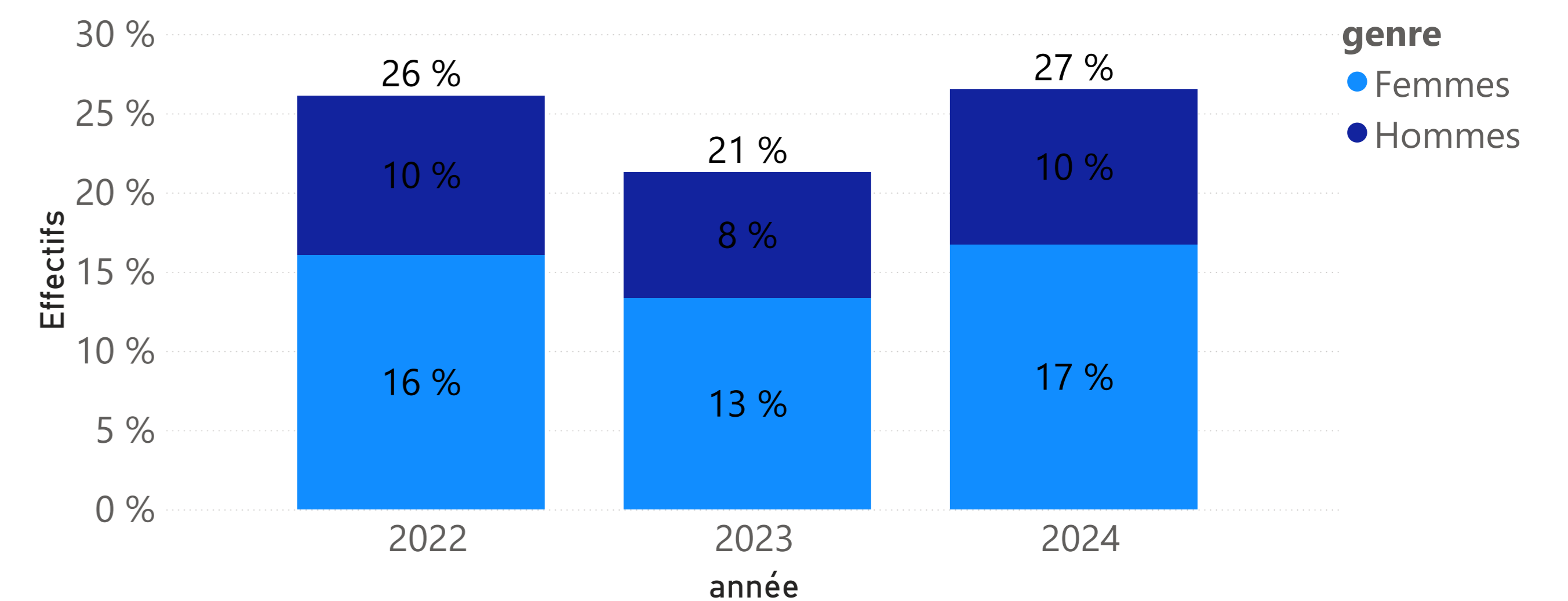
Au Val de Fensch :

Depuis le 01 octobre 2021, les agents du Val de Fensch sont autorisés à télétravailler 4 jours maximum par mois

En 2023, le Val de Fensch a recours au télétravail (21% des agents). La durée moyenne de télétravail pour les agents autorisés était de 19 jours par an

En 2024, la part des agents ayant au moins 1 jour de télétravail s'élève à 27%. La durée moyenne de télétravail se situe à 19 jours : 20 jours pour les femmes, 18 jours pour les hommes

Parts des femmes et des hommes ayant au - 1 jour de télétravail



Source : Direction des Ressources Humaines

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total du Conseil de Communauté

51

Part des conseillères intercommunales

47 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

**Instances**

Date d'actualisation :

20/01/2025

Au niveau national :

Part des femmes élues en qualité de conseillères début 2022

<b>Ensemble</b>	<b>41,5%</b>
Conseillères régionales	48,5%
<i>Dont présidentes de région</i>	<b>31,6%</b>
Conseillères départementales	50,0%
<i>Dont présidentes de département</i>	<b>20,0%</b>
Conseillères intercommunales	35,0%
<i>Dont présidentes d'EPCI*</i>	<b>11,8%</b>
Conseillères municipales	42,2%
<i>Dont maires</i>	<b>20,1%</b>

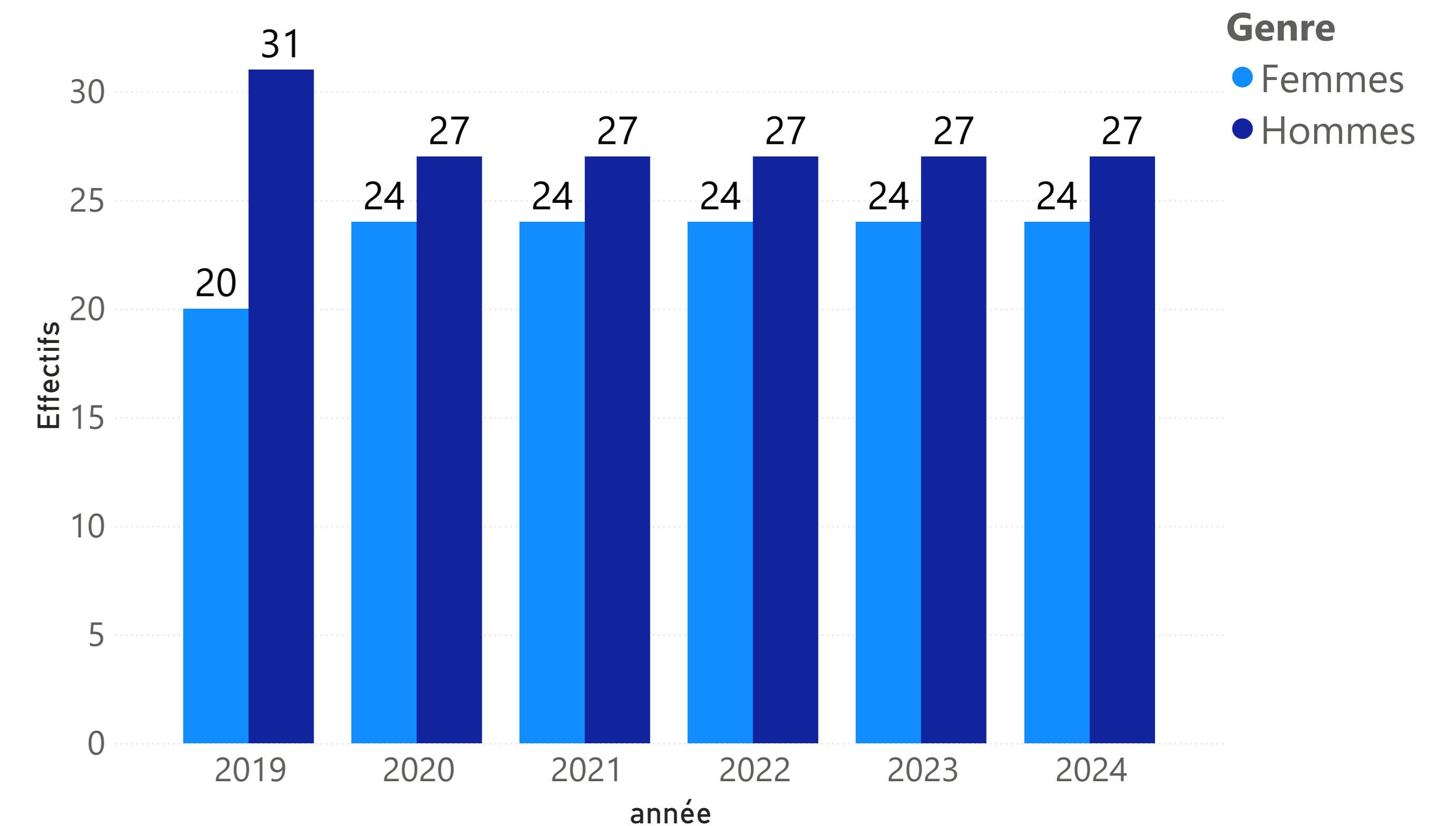
Source : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - L'essentiel - Chiffres clés édition 2022, page 51

Au Val de Fensch :

En 2022, la part des conseillères intercommunales était de 47%

Ce résultat est inchangé en 2024 et ce, depuis les dernières élections de 2020

Répartition au sein du Conseil de Communauté



Source : Direction des Affaires Juridiques

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total du Bureau

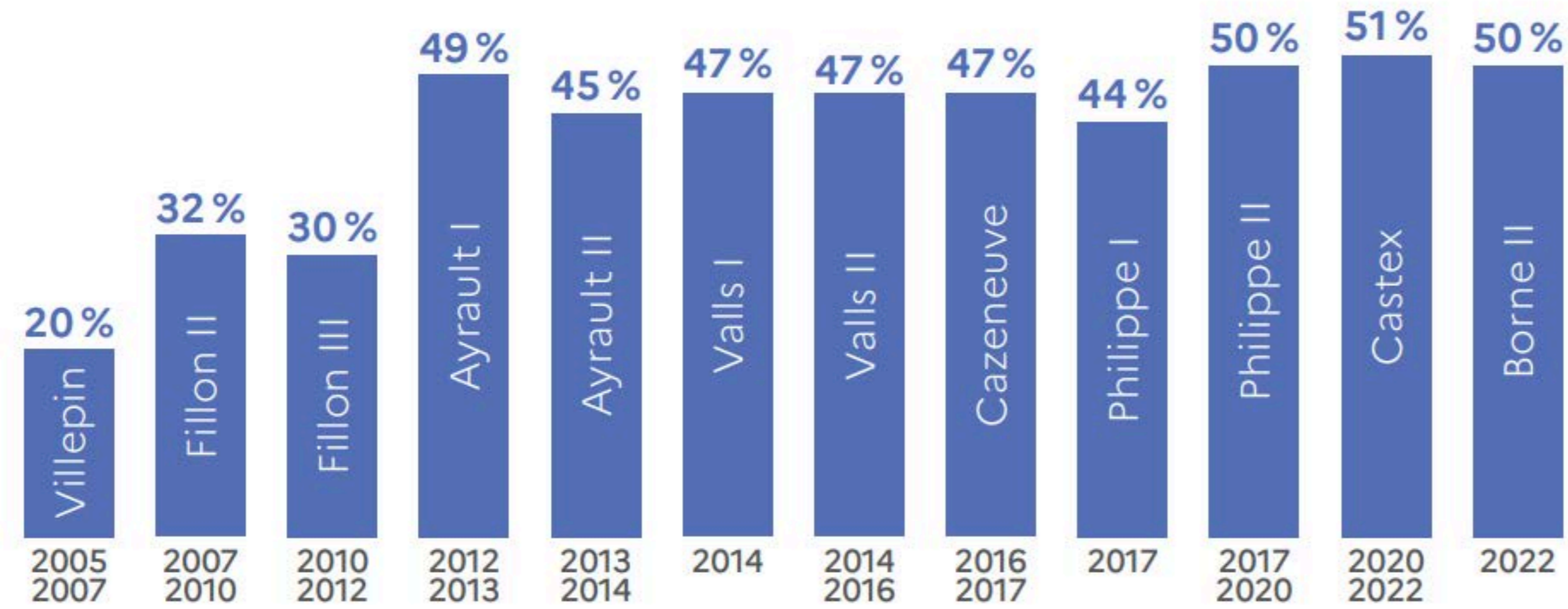
18

Part des femmes au sein du Bureau

33 %

Au niveau national :

Évolution de la part de femmes au sein des gouvernements



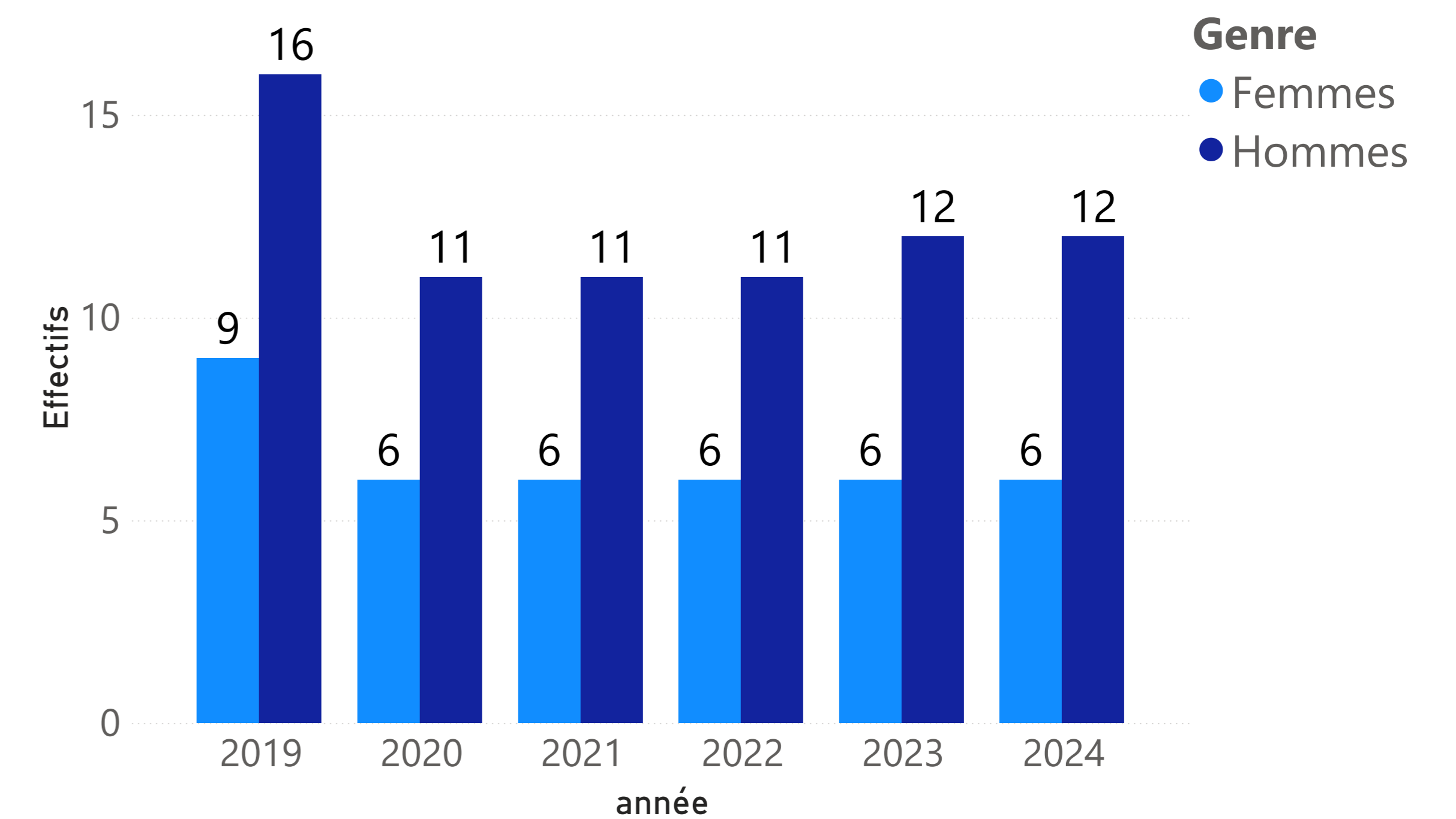
Source : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - L'essentiel - Chiffres clés édition 2022, page 51

Au Val de Fensch :

En 2022, la part des femmes au sein du Bureau du Conseil de Communauté était de 35%

En 2024, elle baisse de 2 points. Le Bureau se compose d'1 Président, de 12 Vice-présidents dont 5 femmes et, de 5 assesseurs dont 1 seule femme. La baisse s'explique par la nomination d'1 homme à un nouveau poste d'assesseur en 2023

Répartition au sein du Bureau du Conseil de Communauté



Source : Direction des Affaires Juridiques

Effectifs

Âge

Encadrement  
Métiers

Temps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

Télétravail

**Instances**

Date d'actualisation :

20/01/2025

Conseil de communauté

**Bureau**

Commission d'Appel d'Offres

Comité Social Territorial

 CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

11

Part des femmes au sein de la CAO

45 %

Effectifs

Âge

Encadrement  
MétiersTemps partiels  
Congés

Absentéisme

Rémunération  
Carrière

Formations

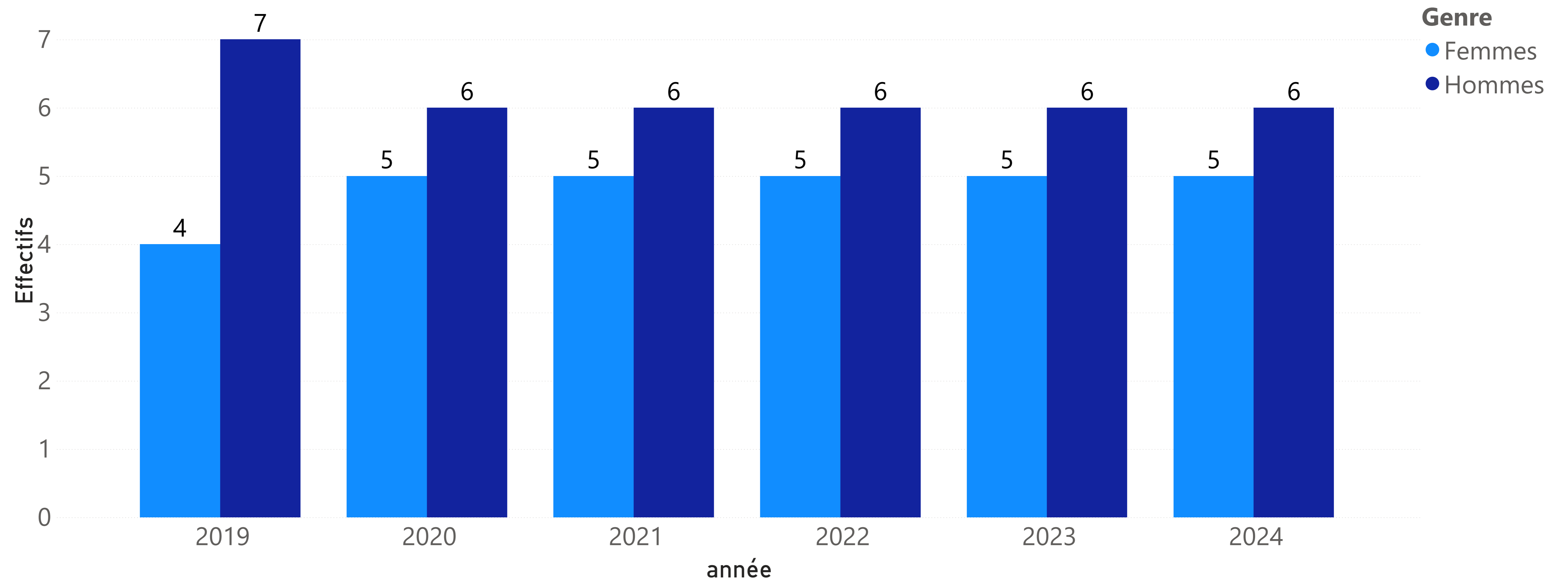
Télétravail

Instances

Date d'actualisation :

20/01/2025

## Commission d'Appel d'Offres



Source : Direction de la Commande Publique

Au Val de Fensch :

En 2024, la parité au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) est toute relative. Si la CAO est présidée par 1 femme, 1 seule femme est membre titulaire sur un effectif de 5, alors que 3 femmes sont désignées en qualité de membres suppléants sur un effectif de 5

CHIFFRES CLÉS EN 2024

Effectif total du Comité Social Territorial (CST)

20

Part des femmes au sein du CST

50 %

Effectifs

Âge

Encadrement

Métiers

Temps partiels

Congés

Absentéisme

Rémunération

Carrière

Formations

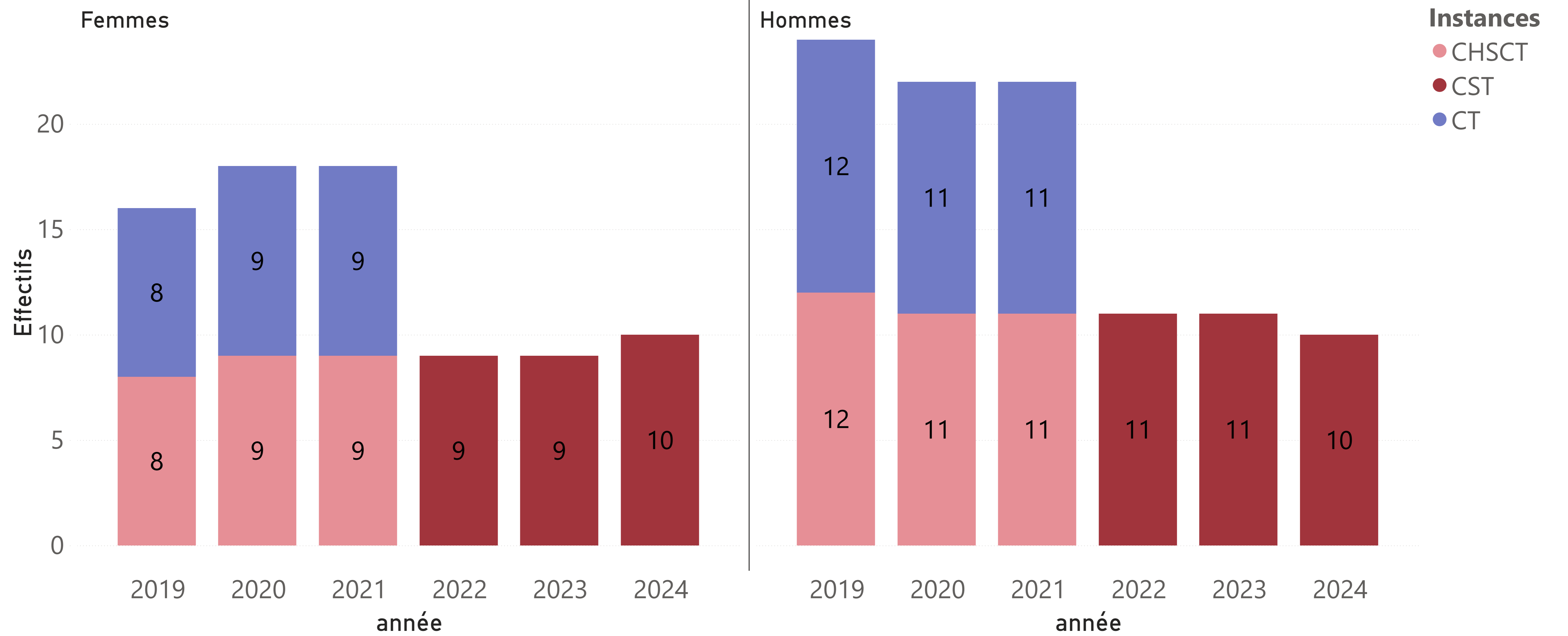
Télétravail

**Instances**

Date d'actualisation :

20/01/2025

Comité Social Territorial



Source : Direction des Ressources Humaines